

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE  
Annonces . . . . . 14 ct. le mm.  
Réclames . . . . . 35 » »  
Mortuaires . . . . . 30 » »  
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par  
le client. (Réclames 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

## VALAISAN

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION  
DE LA VALLÉE DU RHONE

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE  
Téléphones (025) 3 65 61 - 62  
Compte de chèques postaux II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE  
1 an 6 mois 3 mois  
SANS BULLETIN OFFICIEL . . . 28.50 15.— 8.50  
Avec Bulletin officiel . . . 36.50 19.50 11.—  
Etranger : Demander le tarif

## Echos de la séance constitutive du Grand Conseil Comptes et mécomptes du Doyen d'âge

On ne sait pas exactement ce que M. le Doyen d'âge Karl Dellberg s'est mis sous le bonnet dès qu'il apprit qu'il devait, en cette qualité, présider la séance constitutive du Grand Conseil, le 18 mars de ce centième anniversaire par lui tant abhorré.

Qu'il voulût nous faire une leçon, cela paraît certain, car nous en avons eu un avant-goût en 1953, dans les mêmes circonstances.

C'était des chiffres, bien entendu, avec des enseignements à sa façon, et une espèce de plan quinquennal susceptible de nous tirer tous d'embarras en un tour-main, à la condition toutefois de retenir que le salut résidait dans le socialisme.

L'inconvénient était qu'il eût fallu une bonne centaine d'années de délai et un petit milliard pour réaliser ce programme. Une paille, quoi !

Aussi bien, personne ne prit

au tragique un discours qui, dès les premières phrases, ne touchait déjà plus terre.

Mais cette fois, pour être tout aussi en l'air, le gallimatias sentait la poudre. La dernière cartouche en somme. On ne nous enlèvera pas de la tête que ce chevronné a voulu nous laisser une sorte de testament politique. La maîtrise, la forme, le ton se présentaient comme un condensé de la pensée et de la méthode dont il nous gratifia toute sa vie.

Deux choses le gênaient dès le préambule : le fait qu'il ne présiderait jamais le Grand Conseil qu'en qualité de doyen et le fait que le Gouvernement fut élu au premier tour à une majorité quasi jamais égalée.

Il nous le fit sentir dès les premiers mots, en nous invitant à le suivre à la Messe du Saint-Esprit, mais nous ne pensions pas qu'il en ferait à la reprise le thème

d'une véritable catillinaire à l'adresse du régime conservateur.

Non pas que cette manière nous surprit outre mesure, mais nous supposions qu'il réserverait ses traits pour un autre moment, sinon pour un autre lieu.

Le doyen d'âge a pour mission d'introduire et de mener à chef trois objets bien déterminés : la validation des pouvoirs, l'assermentation, et l'élection du président du Grand Conseil. La plus grande modestie, une stricte réserve et un effacement quasi total devraient marquer ce passage éphémère, ne serait-ce que pour permettre le déroulement normal des opérations, sinon pour faire preuve de tact et d'intelligence.

Au lieu de cela, une diatribe encore jamais ouïe au Grand Conseil devait nous amener, à cause de son incommensurable longueur, à terminer la séance à 14 heures 30.

Cela nous valut un jeton de relevée, fort bien mérité, mais qui coûtera au bas mot 1200 francs de plus à la République et Canton du Valais.

Jamais mauvais discours ne fut plus grassement payé et jamais un aussi piètre exemple ne fut donné du haut du fauteuil présidentiel.

Parmi les protestations qui s'élevaient de la salle nous avons discerné des voix qui criaient au scandale.

M. Dussex appelle cela de la « grossièreté » alors que nous en appelions bien plus à l'ordre du jour qu'à l'étouffement de ce lamentable chant du cygne.

M. Karl Dellberg aura donné du Grand Conseil une déplorable image aux yeux de cette école de jeunes gens qui avaient fait le voyage de Martigny à Sion dans le but d'illustrer leur instruction civique. En réalité, c'est lui-même et les siens qu'il a couverts de ridicule, si l'on peut rire de cet étalage d'indécence et d'inconvenances.

Le « Peuple valaisan » a bien fait de mettre sous le nez de ses lecteurs le fameux discours du vieux leader en qualifiant de « remarquable » son « esprit de justice ».

Ils se rendront compte, — peut-être, — de la falsification des bilans, de la sollicitation des textes, de l'incohérence de la pensée, de l'injustice des jugements et surtout du manque absolu de tact et de savoir-vivre de ce Président de deux heures et

demie qui prend la salle du Parlement pour une place de foire et les députés de la majorité pour des ennemis du peuple.

Le Gouvernement, bien sûr, est inclus dans cette accusation, et aussi l'œuvre de tous les magistrats conservateurs depuis 1857.

Le bilan d'un régime est pour M. Dellberg la stagnation et l'incurie. Les progrès, les réalisations ne se sont accomplis que sous la cravache de l'opposition...

Rapprochons ce jugement de l'hommage rendu par le nouveau président M. Paul de Courten à la part des minorités dans les réalisations législatives et administratives et nous mesurerons la distance qui sépare la courtoisie de la vulgarité.

Rien d'étonnant dès lors que les accusations de M. Dellberg aient suscité la courte mais combien éloquente réplique de M. le député Alfred Vouilloz qui rappela à quel point fut sage la décision du Grand Conseil, en mai 1956, qui refusa à M. Dellberg l'honneur de la 2e vice-présidence.

C'est ce moment-là que MM. Dussex et les siens choisirent pour siffler cette intervention, eux qui jusque là paraissaient

justement honteux de l'absurdité des propos de leur vieux chef.

Ils contestaient ainsi à un représentant de la majorité le droit de protester contre la prétention du thuriféraire de Mao-Tsé-Tung de nous incliner au respect des Encycliques pontificales.

Cette manifestation voulait couvrir le profond malaise où les incongruités de M. Dellberg avaient mis la fraction socialiste durant le « discours certes un peu long » du vénérable doyen, mais elle ne réussit pas à donner le change.

Aujourd'hui, le « Peuple valaisan » raccumode à sa façon les débris de la potiche, mais il est trop tard. Les fêlures seront visibles encore longtemps et nous nous opposerons de toutes nos forces à l'épanouissement d'un socialisme aussi outrancier, incompatible avec les aspirations profondes de notre peuple.

Les excès de M. Dellberg au cours de son éphémère présidence sont la démonstration éclatante que notre résistance à l'extension du socialisme en Valais répond à un besoin indispensable de désintoxication.

Croyez bien, Messieurs les socialistes, que nous serons partout où vous tenterez d'empoisonner les esprits. A. T.

demain c'est dimanche

## La première salutation angélique

*A l'époque où les fleurs des saules mettent des chapelets dans le ciel bleu, où la neige recule vers les montagnes devant l'assaut des pâquerettes, des crocus, des violettes et des primevères, le carême lui-même oublie sa gravité devant une scène que tous les peintres ont voulue gracieuse et qui est bouleversante d'amour.*

*Dans son humble maison de Nazareth, une jeune fille pauvre et inconnue prie, les yeux de son âme levés vers le Seigneur. A quoi pense-t-elle ? Sans doute à l'aventure d'Eve qui nous a fermé le paradis, au long cri de désespoir de l'humanité bannie, à la promesse d'espérance qui la soutient : « Celui qui naîtra dans votre descendance écrasera la tête du serpent. » A la prédiction que le prophète Isaïe fit au roi Achaz au fort de son malheur : « La Vierge enfantera un fils qui s'appellera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu est avec nous. »*

*Marie médite ces choses dans son cœur, appelant de ses vœux Celui qui doit venir au sein de notre misère nous rendre le paradis perdu. Mais qui est-elle ? Et que peut-elle ? Attendre, prier, croire, espérer, souffrir et se taire...*

*Quand soudain une lumière l'éblouit. Et dans la lumière, quelqu'un est là, et elle entend ces paroles étranges :*

*« Je vous salue, Pleine de grâce. Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes. »*

*Elle pèse tous ces mots. Elle tremble. Elle est écrasée sous le poids d'un honneur qu'elle ne peut rêver ni comprendre.*

*— Moi qui ne suis rien ! Pleine de grâce ! bénie entre les femmes ! — Une âme humble défaille sous la gloire, comme une âme orgueilleuse sous l'humiliation.*

*Le messager la reconforte :*

*« Ne craignez pas, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous concevrez et vous enfanterez un fils. Vous l'appellerez du nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé fils du Très-Haut... Et son règne n'aura point de fin... »*

*Elle n'objecte que son vœu d'être toute à Dieu dans la pureté virginale. Ce qui permet au messager de déclarer que le messie n'est pas moins que Dieu même :*

*« L'Esprit-Saint viendra sur toi et l'enfant sera saint ; il sera appelé le Fils de Dieu. »*

*Effondrée devant cette irruption invisible de Dieu dans une créature, du Tout dans le rien, elle ne peut que fermer les yeux et dire simplement :*

*« Je suis la Servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. »*

*En ce troisième dimanche de carême, S. Paul nous dit « Vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur. » Levons les yeux et demeurons dans cette lumière. Passons ce dimanche et le lendemain avec l'archange Gabriel et la Vierge Marie. Nous retrouverons comme une eau cristalline le sens du premier Ave Maria et du premier Angelus qui résonnèrent sur la terre sauvée.*

Marcel Michelet

## Question de confiance !

par Me Marcel-W. Suès

*MM. Eisenhower et Macmillan sont aux Bermudes ; MM. Nasser et Menon sont au Caire. Les uns comme les autres traitent des problèmes du Moyen-Orient. Le Président des Etats-Unis est harassé. Avant de se rendre dans la possession britannique de l'Atlantique, à bord d'un navire de guerre, il a pris quelque repos. Avant de regagner la Nouvelle-Déhi et de faire rapport au Pandit Nehru, M. Menon tombe de syncope en syncope, mais trouve néanmoins le moyen de discuter sept heures de suite, sans désamperer, avec le dictateur égyptien. Ce dernier semble attacher même plus d'importance à ces entretiens qu'à ceux qu'il a avec le Secrétaire Général de l'ONU, enfin arrivé sur les lieux de sa périlleuse mission.*

*Le Président des Etats-Unis, dans la réconciliation qu'il opère avec les gouvernements des puissances occidentales européennes avait attendu, le pied ferme, le représentant de la France. Pour celui de la Grande-Bretagne il fait la moitié du voyage. Toute la différence est là. Il y a des affinités entre peuples de race anglo-saxonne qui n'existent pas entre Yankees et latins. On s'inquiète — pas aux Etats-Unis et aux Indes seulement — de l'état de santé du général comme de M. Menon. Tous deux sont indispensables au maintien de la paix.*

*Aux Bermudes, les chefs de gouvernement sont flanqués de*

*leur ministre des Affaires étrangères. Si M. Lloyd n'est que le très serviable collaborateur de son Premier Ministre, M. Foster Dulles tient un rôle personnel et de premier plan dans cet échange de vues. Il est l'inspirateur des décisions de son chef hiérarchique qui a en lui une totale confiance. Or M. Dulles pratique une politique essentiellement « américaine » et non pas « de pacte atlantique ». M. Macmillan après M. Mollet vient demander que l'on adopte une ligne de conduite commune, seule susceptible de mettre fin aux intrigues de l'adversaire. Encore faut-il pour cela que les « alliés » soient régulièrement consultés et qu'on tienne compte de leur avis. M. Dulles ne peut s'y résoudre. Devant la fluidité de la situation internationale, il veut avoir les mains libres afin que son Président puisse souverainement décider, dans le laps de temps le plus bref, si d'aventure, les choses se gâtaient...*

*Ce fut le premier point des conversations. « Que faites-vous si Israël menacé, remet en branle ses armées ? » Aucun des orateurs n'a pu répondre. Les Européens, en purs réalistes, jugeront sur les faits, qui, pour l'heure, demeurent imprévisibles. Les Américains jugeront à travers les Nations-Unies, ou même, s'il s'agit d'Akaba, à travers la sentence éventuelle de la Cour de Justice internationale. Si person-*

Suite en deuxième page.

## Question de confiance !

ne ne veut s'engager et préciser sa position, les arrière-pensées des uns et des autres sont totalement différentes. Les Anglais comme les Français pensent que, dépassant la mesure, le colonel Nasser finira par recevoir sur les doigts. Les Américains, avec une curieuse naïveté, espèrent, encore et toujours, que les choses finiront par s'arranger. Parce que dans bien d'autres domaines ils épargnent actuellement les Russes, ils attendent de ces derniers qu'ils donnent des conseils de modérations aux dirigeants du Caire. Il est vrai qu'on n'entend plus parler officiellement des longs colloques que l'ambassadeur de l'URSS ne cesse d'avoir avec le Président Nasser. M. Gromyko n'est pas M. Chepilov ! S'il le veut le nouveau ministre des Affaires étrangères peut mettre un terme au différend du Proche-Orient. Mais il est douteux qu'il s'y emploie, tant cette appréhension, cette tension est favorable à la diplomatie soviétique qui se complait dans l'incertitude et la crainte. On peut cependant estimer que M. Gromyko, qui n'est pas un spécialiste des problèmes arabes, ne voudra pas pousser les événements au pire. Reste à savoir si le colonel Nasser, précisément parce qu'il ne se sent plus aussi « appuyé » qu'au temps de M. Chepilov, n'aura pas un geste ou une décision irréparable. Que ferons-nous

s'il se produit, se demandent les hôtes des Bermudes ?

Mais ceux-ci n'auront pas que cette préoccupation. Le général Eisenhower est conscient du fait que depuis l'affaire de Port-Saïd, le monde occidental a perdu l'initiative des opérations sur le terrain diplomatique. Par ses dernières notes, aussi bien dans les capitales occidentales qu'à Bonn, et par ses nouvelles propositions à la sous-commission du désarmement, à Londres, le gouvernement de Moscou mène le bal. Même si ces notes ne sont que d'habiles diversions dont les auteurs n'attendent rien de sérieux, elles donnent l'impression, aux yeux de l'opinion publique russe et de la propagande communiste dans le monde que seuls les hommes du Kremlin travaillent pour la paix. Le Président des Etats-Unis et son Secrétaire d'Etat tiennent à contrebalancer cette habile manœuvre. Encore faut-il pour cela trouver un sujet et l'appui inconditionnel de ces alliés que, sur d'autres plans, on se refuse à soutenir ! Question de confiance ! Certes ! C'est pour la recréer de manière générale, sans entrer dans des détails trop précis, mais avec la ferme espoir qu'elle soit durable, que MM. Macmillan et Eisenhower siègent avec autant de bonhomie que d'amitié.

Me Marcel-W. Suès.

## EGYPTE

### Réouverture de Suez : 12 avril

Le correspondant de l'agence Belga rapporte que les navires de tous tonnages seront en mesure de transiter par le canal de Suez, au plus tard le 12 avril, a confirmé vendredi le général Raymond Wheeler, chargé par les Nations Unies des opérations de déblocage du canal.

## FRANCE

### Les obsèques de Jean Vincendon

Les obsèques du jeune alpiniste Jean Vincendon, victime de la tragédie du Mont-Blanc, se sont déroulées vendredi matin à Vichy. Le corps avait été transporté la veille en l'église Saint-Louis où a eu lieu la cérémonie funèbre, en présence de la famille et d'une assistance nombreuse.

### Le président Coty sera reçu le 13 mai par le Pape

C'est au 13 mai qu'a été fixée la visite que fera au pape Pie XII M. René Coty, président de la République française, à l'occasion de son voyage officiel en Italie. M. René Coty rendra à M. Gronchi la visite que le président de la République italienne lui fit le printemps dernier.

### Un vol de 25 millions

Des lots de pierres comprenant des saphirs, topazes et rubis estimés à 25 millions de francs ont été dérobés, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les bureaux de la société « Pierres et gemmes », installés au 6e étage d'un immeuble parisien occupé presque tout entier par des diamantaires. Les cambrioleurs n'ont pas fracturé la porte d'entrée des bureaux et l'on suppose qu'ils ont pu pénétrer dans l'immeuble par les toits. La police a été alertée par un laveur de carreaux qui, en venant prendre son travail, remarqua un grand désordre dans les locaux.

## PHILIPPINES

### Lors des obsèques de Magsaysay

### Cent enfants disparaissent

La direction de la police de Manille annonce que plus d'une centaine d'enfants ont disparu au cours des boussolades qui se sont produites lors des funérailles du président Magsaysay et n'ont pu encore être retrouvés.

On craint également que ces boussolades n'aient fait une centaine de blessés.

Abonnez-vous au Nouvelliste

## Crise de confiance entre Israël et l'ONU

Une sérieuse « crise de confiance » s'est ouverte entre Israël et l'ONU, a déclaré vendredi un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères.

Faisant allusion au rapport de M. Hammarskjöld du 22 février sur la situation qui suivrait l'évacuation de la zone de Gaza par les Israéliens, rapport qui prévoyait une période de transition et le transfert « exclusif » de l'autorité entre les mains de la force internationale, le porte-parole a souligné que « pas la moindre parcelle » de ce qui fut envisagé n'avait été appliquée. Il a mis en relief la rapidité avec laquelle l'Egypte avait repris toute son autorité sur l'enclave, laissant à la force des Nations Unies le soin de se cantonner le long de la ligne d'armistice.

Le porte-parole a exprimé l'opinion que le comité consultatif entourant M. Hammarskjöld avait été, selon lui, très mal informé de la situation actuelle.

## Washington s'inquiète de l'attitude de l'Arabie séoudite

Les déclarations de l'Arabie séoudite diffusées par la radio du Caire, selon lesquelles ce pays ne tolérerait aucun navire israélien dans le golfe d'Akaba, ont suscité de sérieuses inquiétudes au Département d'Etat des Etats-Unis. Si tel devait être le cas, les Etats-Unis devraient reconsidérer leurs relations avec l'Arabie séoudite, déclare-t-on, et que l'on regretterait ceci d'autant plus que le mois dernier, lors de la visite à Washington du roi Séoud, elles avaient pris une tournure très favorable. Ces relations sont actuellement très étroites. Les compagnies pétrolières américaines paient chaque année 300 millions de redevances au roi Séoud, pour leurs concessions et le gouvernement de Washington s'est déclaré d'accord de lui livrer du matériel de guerre lourd, tels que blindés, canons et chasseurs à réaction. Les pilotes de l'aviation militaire de l'Arabie séoudite sont instruits aux Etats-Unis, aux frais du gouvernement de Washington, ainsi que les équipages des chars blindés. En échange, le roi Séoud avait consenti à prolonger le contrat de location pour la base aérienne des Etats-Unis à Dahrain, en Arabie séoudite, qui se trouve à moins de mille milles de la frontière de l'Union soviétique au Proche-Orient.

On nourrit au Département d'Etat l'espoir que le roi Séoud ne fera pas suivre d'effets ses paroles menaçantes et que les déclarations diffusées par la radio du Caire ne constituent qu'une surenchère entre les Nations arabes à l'égard d'Israël. Ce serait un coup rude porté à la diplomatie des Etats-Unis si le roi Séoud se dressait maintenant de propos délibéré contre MM. Eisenhower et Dulles, qui ont déclaré officiellement que le golfe d'Akaba était une voie maritime internationale, dans laquelle la navi-

gation d'aucune nation ne saurait être empêchée.

Avant de se retirer, sous la pression des Etats-Unis et de l'ONU, de leurs positions de Charm-el-Cheikh, les troupes israéliennes ont fait sauter les batteries qui commandaient l'accès au golfe. Mais l'Arabie séoudite, à qui appartient l'autre rive du golfe, peut avec ses propres canons en interdire l'entrée.

L'Arabie séoudite a informé en outre le Département d'Etat qu'elle n'approuvait pas les plans d'Israël, de faire du port d'Eilat, sis à l'extrémité nord du golfe d'Akaba, une place de chargement pour le pétrole. Israël envisage en effet de construire avec l'aide d'ingénieurs français et de capitaux français, un pipeline de 16 pouces d'Eilat à travers Israël, jusqu'à un port de la Méditerranée voisin de la bande de Gaza. Un tel pipeline permettrait de transporter directement le pétrole d'Eilat à la Méditerranée en évitant d'emprunter le canal de Suez. Si l'accès du golfe d'Akaba demeure ouvert aux navires israéliens, les bateaux-citernes pourront amener le pétrole au port israélien d'Eilat, d'où il serait pompé jusqu'au port de la Méditerranée par le pipeline déjà en construction.

L'Arabie séoudite prétend que les navires qui font route par le golfe d'Akaba vers le port israélien d'Eilat gêneraient les bateaux de pèlerins mahométans qui se rendent aux villes saintes de La Mecque et de Médine. En outre, l'Arabie séoudite élève l'objection que le pipeline construit à travers Israël porterait préjudice au trafic par le canal de Suez, de sorte qu'il faudrait élever les redevances pour la navigation par le canal, ce qui réduirait les revenus que tire l'Arabie séoudite de la vente de son pétrole.

## Au procès Montesi

# La sérénité de la justice... en Italie

veiller ici.

Le vieil avocat est allé trop loin. Le public proteste vivement. Le président Tiberi a élevé le ton. Il est très pâle.

Le président : — C'est moi qui, ici, suis chargé de veiller à la sérénité de la justice et je n'ai jamais accepté les leçons de personne.

Un tonnerre d'applaudissements monte dans la salle. L'audience doit être suspendue.

A la reprise de l'audience on décide de ne pas poursuivre l'audition du journaliste Bruzese qui avait pourtant promis de faire des révélations au sujet de l'origine des premières « voix » accusant Piccioni. On profite par contre de la présence du lieutenant-colonel Zinza pour lui demander son avis sur le mystère de « Jeanne la Rousse ». Pour lui, il n'y a pas de mystère. Il ne peut apporter aucune preuve mais sa conviction est faite : l'auteur de la « lettre-testament » signée Jeanne la Rousse ne serait autre qu'Anna-Maria Caglio.

On passe à un autre sujet. Bruno Pescatori, le célèbre « coiffeur pour dames » romain s'avance maintenant à la barre.

Il est invité à s'expliquer sur l'un des points de sa récente déposition qui ne semble pas véridique. Il s'agit d'un coup de téléphone que Pescatori aurait ou n'aurait pas donné, pour procurer un avocat à son amie Anna Maria Caglio, 48 heures avant sa déposition devant le Tribunal correctionnel de Venise. Tout cela n'est pas clair. Pescatori affirme qu'il s'agit d'un quiproquo. Il fait entendre deux témoins qui accablent plus ou moins sa thèse. Mi-convaincu, mi-résigné, le président Tiberi n'insiste pas.

Le Tribunal avait décidé de tenter

vendredi d'apprécier ce qu'il y a de vrai dans des affirmations du trafiquant sicilien Michele Simola qui a déclaré lors de l'instruction que Wilma Montesi faisait partie d'une bande de trafiquants de drogue et qu'elle aurait même été l'amie de l'un des chefs, un certain Armando Amari. Simola, à qui ses déclarations ont valu d'être inculpé pour faux témoignage, avait même ajouté que deux femmes, Anna Pantaleoni et Maria Luisa Garzella, mieux connues dans le milieu sous les surnoms de « la Gazelle » et « l'Espagnole », pourraient en témoigner.

Aucun des trois témoins ne s'est présenté vendredi matin. Plus exactement, le greffier précise que leur convocation n'a pu les joindre car ils auraient purement et simplement disparus.

Me Bianco Mengotti, le défenseur de Simola, élève une protestation indignée à ce sujet.

Le président Tiberi promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ces trois personnages soient retrouvés.

Sur le banc des accusés, Michele Simola sanglote.

Le président (d'un ton très paternel) : — Simola, vous êtes jeune encore. Vous pouvez un jour refaire votre vie... si vous n'avez pas dit la vérité, vous pouvez encore vous rétracter.

— Simola (en larmes) : — Je sais que je suis perdu, Monsieur le Président... Je mourrai certainement en prison... Les médecins m'ont dit que je suis très gravement atteint de tuberculose... Je jure sur la tête de mes quatre enfants que j'ai dit la vérité.

Le président renvoie la suite des débats à samedi matin.

## Les grèves en Angleterre

La médiation du ministre du travail, M. Iain Macleod ayant échoué jusqu'ici, la grève des industries mécaniques prévue pour samedi, paraît inévitable. On s'attend à ce que le cabinet se réunisse encore vendredi sous la présidence de M. R. A. Butler, ministre de l'intérieur, qui remplace M. Macmillan pendant son absence, afin d'examiner la situation.

Selon les prévisions, un million d'ouvriers doivent cesser le travail samedi à midi, dans dix grands centres industriels situés près des chantiers maritimes, où deux cent mille travailleurs sont déjà en grève depuis samedi dernier. La grève sera progressivement étendue aux autres centres industriels du pays et ne deviendrait générale que dans deux semaines. Au total, trois millions d'ouvriers et trois cent mille fonctionnaires sont employés par les industries mécaniques.

Le ministre du travail n'a toutefois pas renoncé à son espoir de réunir

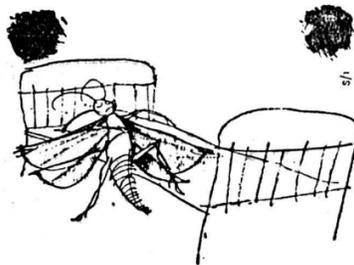
les représentants des grévistes et des patrons autour de la même table. En attendant, les négociations séparées vont se poursuivre.

Le conseil exécutif de la conférence syndicale de la construction maritime et mécanique se réunit également vendredi matin à Londres afin d'arrêter les modalités de la seconde phase de la grève des industries mécaniques, c'est-à-dire lorsque celle-ci aura gagné tout le pays.

En ce qui concerne les revendications des cheminots, aucun progrès n'a été réalisé non plus dans les négociations directes avec l'administration nationale des transports au sujet de la demande d'augmentation de dix pour cent des salaires, mais les négociations se poursuivent.

À Southampton, les deux mille dockers continuent à menacer de se mettre en grève afin de protester contre l'emploi de remorqueurs de l'armateur pour aider le « Queen Mary » lors de son départ jeudi pour New-York, les dockers estimant que ce paquebot qui se trouvait avant son départ en cours de réparation tombait sous le coup de la grève des chantiers maritimes.

ENCAUSTIQUE - BRILLANT  
SOLIDE  
**ABEILLE**  
LIQUIDE  
NETTOIE - CIRE - BRILLE VITE



Plus de mites  
**TRIX** agit vite.

## Le Pape Pie XII simplifie les lois concernant les messes du soir et le Jeune eucharistique

Sa Sainteté Pie XII a promulgué, en date du 22 mars, un Motu Proprio commençant par les mots « Sacram Communionem », modifiant à nouveau d'une façon considérablement favorable la discipline du jeune eucharistique. Voici la teneur de la principale partie de ce document pontifical :

« Etant donné les changements considérables qui se sont produits dans l'organisation des travaux et des services publics et de toute la vie sociale, Nous avons cru opportun de devoir accéder aux demandes pressantes des évêques, et en conséquence Nous avons décidé :

1. Les Ordinaires des lieux, à l'exclusion des vicaires généraux non munis de mandat spécial, peuvent permettre chaque jour la célébration de la Sainte Messe l'après-midi, à condition que ce soit réclamé par le bien spirituel d'un nombre considérable de fidèles ;
2. Les prêtres et les fidèles sont tenus de s'abstenir pendant trois heures de nourriture solide et de boissons alcooliques, pendant une heure de boissons non alcooliques, respectivement avant la Sainte Messe ou la Sainte Communion.

L'eau ne rompt pas le jeûne. 3. Désormais le jeûne, dont la durée est indiquée au numéro précédent, devra être observé également par ceux qui célèbrent ou reçoivent la Sainte Communion à minuit ou les premières heures du jour.

4. Les malades, même s'ils ne sont pas alités, peuvent prendre des boissons non alcooliques et des remèdes aussi bien solides que liquides respectivement avant la Sainte Messe ou la Sainte Communion, sans limitation de temps.

Mais, Nous exhortons vivement les prêtres et les fidèles qui sont en mesure de le faire d'observer avant la Sainte Messe et la Sainte Communion, l'antique et vénérable coutume du jeune eucharistique. Et ceux qui bénéficieront de ces concessions, voudront ensuite répondre à l'avantage reçu par les plus lumineux exemples de vie chrétienne et principalement par des actes de pénitence et de charité.

La disposition de ce Motu Proprio entre en vigueur le 25 mars 1957, fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, toute disposition contraire, même digne de mention spéciale, étant abrogée.

# NAROK Café NAROK Tea

## Concours Narok No 7



Nous cherchons pour cette image un texte ou slogan dans lequel doit figurer le mot « NAROK ». Les meilleures réponses seront récompensées par un produit Narok. Envoyez-nous vos réponses, jusqu'au 29 mars, sur carte postale avec le numéro de l'image ci-dessus.  
NAROK S. A. Schmidhof Zürich

**Véломoteur**  
**AMI 1957**  
**Modèle LIDO**  
**Modèle CAPRI**  
**Moteur SACHS**  
**50 cmc**  
**3 vitesses**

## Ami-hido la nouvelle ligne

Un merveilleux véломoteur qui répond aux plus grandes exigences. Nombreuses nouveautés dans la construction. C'est un produit de toute première qualité.



Les véломoteurs AMI sont disponibles dans différentes couleurs. Ces modèles valent la peine d'être vus. Conditions de paiement par acomptes extrêmement avantageuses.

Agence officiel

Bernard Bétrisey, Sion  
René Coucet, Vernayaz  
Francis Moyard, Aigle  
O. Siggen, Chalais

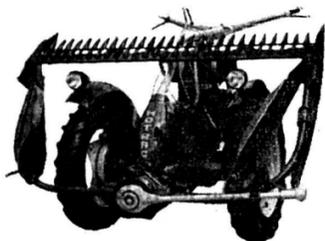
## Les tracteurs monoaxe-motofaucheuses



# Motrac



robustes, maniables, à emplois multiples, sont estimés et demandés depuis plus de 20 ans.



Typ MT

- De nombreux avantages uniques : 3 ou 6 vitesses, différentiel avec blocage, frein individuel sur chaque roue, barre de coupe portable relevable ne faisant qu'un andain ou barre de coupe à commande médiane avec appareil à herber, voie interchangeable, prise de force devant et derrière.

- Plusieurs modèles de 5, 8, 9 et 10 CV. Tous les accessoires usuels, tels que treuils avec déroulement du câble de front ou sur le côté, pulvérisateurs pour la vigne et les arbres, charrues, herbes-bêches rotatives, appareils universels, arrache-pommes de terre, faneuses, râteliers-fanne, etc., comme aussi remorques à prises de force.

Typ TEM

- NOUVEAUTÉ : Tracteur monoaxe moderne, type MT/9 CV., combinable avec pont arrière, forme un tracteur tout terrain à 4 roues motrices. Les machines MOTRAC valent plus que ce qu'elles coûtent.

Demandez sans engagement prospectus, prix courant et démonstrations aux



USINES MOTRAC S. A. - ZURICH

Alstetterstrasse 120 - Tél. (051) 52 32 12

Représentant : Séraphin Gonnet, Val d'Illiez (Valais)

## TABAC-THE avec bande rouge

un bon tabac à bon marché - 80 gr. 85 ct. léger et aromatique



## Café-restaurant des Vergers - Saxon

- \* Spécialités : pieds de porc au madère
- \* et toute restauration. Parc autos

Es-Borrat-Zufferey Tél. 026 6 24 23.

### 3730 fr. AGRIA type 1700, 6-7 CV.

boîte à vitesse, marche arrière, fraise 42 cm. et remorque avec charge utile 700 kg.

### 2818 fr. AGRIA type 1600, 5 CV.

avec fraise 38 cm. et remorque avec charge utile 400 kg.

### 1640 fr. AGRIA type 1300

faucheuse spéciale 5 CV., avec barre 120 ou 140 cm.

AGRIA-Agence pour la Vallée du Rhône, G. Fleisch, Saxon. Tél. (026) 6 24 70.

Importante organisation de vente avec produits de première nécessité demande **représentant**

pour la visite de la clientèle particulière. Nous exigeons : bon caractère et bonne présentation. Nous offrons : fixe provision, frais, assurances accidents et maladie. Caisse de retraite. Si vous avez l'intention de travailler auprès d'une maison sérieuse, veuillez faire offres avec curriculum vitae, photo et certificats, sous chiffres E 62298 G, à Publicitas, Saint-Gall.

## Cherchons CARROSSIERS

ouvriers spécialisés dans tôlage (travaux neufs) serrurerie aluminium serrurerie-ajustage charonnage

Offrons places stables, très bon salaire. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres à Carrosserie Lauber & Fils S. A., Nyon.

## WALLO - BERTSCHINGER S. A.

cherche

### CHAUFFEURS DE ROULEAU ET MACHINISTES

Faire offres avec prétentions de salaire à nos bureaux Ellysée 19, Sion.

## MASSONGEX

### SALLE PAROISSIALE

Samedi 23 mars 1957, dimanche 24 mars Rideau : 20 heures

### 30es REPRÉSENTATIONS musicales et littéraires

de la CHORALE DE MASSONGEX

#### CONCERT

Direction : M. Gallay

THEATRE, direction : J. Tonetti

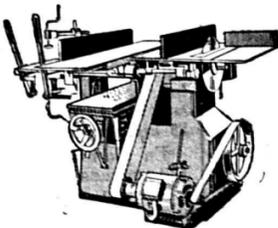
Le Chant du Berceau, pièce en 2 actes

Le choix d'un genre, comédie en un acte

Cantine - Soirée récréative - Orchestre M. EMER

## GRAINES EMERY

Potagères - fourragères  
Tél. (026) 6 23 63, Saxon.



## Machine universelle

comprenant raboteuse-dégauchisseuse (30, 40 ou 50 cm.), circulaire-mortaiseuse, moulureuse et ponceuse. La machine idéale pour le petit artisan. Nombreuses références. Prix et conditions favorables. Offres sans engagement directement de la fabrique

R. LASSUEUR S. A.  
La Mothe s. Yverdon  
Tél. (024) 3 31 07

## Institut de physiothérapie

cherche employée pour le service de réception et nettoyage, âgée de 25 à 30 ans, présentant bien, honnête et travailleuse. Place intéressante pour personne ayant de l'initiative et sachant travailler d'une façon indépendante. Bons gages.

Faire offres sous chiffre P. 10455 N. à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

## AU CAMÉO-BAR BEX

Lundi soir 25 mars

### SOIRÉE MUSICALE

donnée par l'

#### Ochestre DON CARLOS

Au piano un grand artiste hongrois

FERMETURE A 2 HEURES

Famille Aegerter

## Communes, particuliers !

pour la destruction rapide et complète de vos mouches, utilisez le

## MUSCACIDE

MOINO-CHIMIE S. A. - YVERDON

Tél. (024) 2 24 50

## Angelo PISTOLATO

PIANISTE

joue pour vous tous les soirs au

« BAR DE LA CHANNE »

A SIERRE



## Si votre fils est handicapé...

...le REPUIS à GRANDSON l'orientera dans sa classe (élèves de 15 à 16 ans) et ses ateliers d'entraînement au travail.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Entraide aux Jeunes par le Travail, Le Re puis, Grandson (Vaud).

DIRREN Frères  
MARTIGNY  
Tél. 6 16 17

Création de parcs et jardins. Pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement. - Rosiers. - Projets-devis sans engagement

## S. I. MAYENNETS S. A.



A vendre

### VILLAS PAR RANGÉE

à Platta, Sion.

Aménagement selon désir de l'acheteur. S'adresser bureau d'architecture

Paul Proz, rue des Remparts, Sion

A vendre

### CHAMBRE A COUCHER D'OCCASION

comprenant :

- 1 armoire 3 portes, glace,
- 1 lavabo dessus marbre et glace
- 2 tables de nuit
- 2 lits jumeaux avec belle literie, crin noir,

Prix Fr. 690.-

M. PESSE, AMEUBLEMENT - MONTHEY  
Tél. 4 22 97. Livraison franco domicile.

## SALON DE COIFFURE

Dames et Messieurs à remettre à Charrat (Valais). Seul salon dans la localité. Prix avantageux. — Offres à Mme Lina Warpelin, Fully (Valais).

## UN AVENIR HEUREUX S'OUVRE DEVANT VOUS

par l'accomplissement sérieux du devoir, par un travail gai et continu dans un site magnifique et sain, aux cours de langue allemande et de commerce de l'

### Ecole Supérieure Righhof, Zurich 7

Ecole catholique de commerce

Klusstr. 44, tél. (051) 32 62 80

A la suite de retard dans la reconstruction, on ne pourra malheureusement recommencer que le 26 mars. Nous nous en excusons !

Ecrire à : Case postale, Zurich 30

Dans notre maison agrandie, les cours suivants commencent début mai :

Cours d'allemand pour élèves de langues étrangères, avec diplôme final : 1 an.

Comme préparation aux cours de commerce : 1/2 an.

Cours commercial avec diplôme de clôture : 1 an.

Préparation à la maturité commerciale : 1-1 1/2 an après le diplôme commercial.

Cours préparatoires pour chemins de fer, postes, douanes, téléphones : 1 an.

Home dans la maison pour élèves de l'extérieur. Demandez, s'il vous plaît, notre prospectus !

Tous les articles pour

## l'apiculture

Cire gaufrée - Cadres - Ruches

AGENCE AGRICOLE

Delaloye & Joliat - Sion

A vendre

### fûts en bois en bon état

contenance :

- 60 à 70 litres, les trois pièces, Fr. 5.-
- 90 à 100 litres, les trois pièces, Fr. 7.-
- 120 à 150 litres, les 2 pièces, Fr. 10.-
- 200 à 230 litres, la pièce, Fr. 10.-
- 200 à 230 litres, en chêne, la pièce, Fr. 12.-

A enlever de suite, à notre dépôt d'Aigle.

REITZEL Frères - AIGLE

# L'importance de la loi sur l'agriculture pour les paysans de montagne

par Walther Ryser, ingénieur-agronome  
gérant du Groupement suisse des paysans montagnards

## I. L'ancienne loi sur l'agriculture de 1893

Par l'adoption de la constitution de 1848, l'ancienne Confédération des 25 cantons s'est transformée en l'Etat fédéral que nous connaissons. Les barrières douanières entre les cantons et par là l'autonomie économique des cantons furent supprimées, et le gouvernement fédéral radical favorisa le libéralisme économique. Des voies de communications furent créées à un rythme extrêmement rapide et le développement des chemins de fer permit le transport de marchandises volumineuses. C'est ainsi que s'accrurent les importations de céréales panifiables des pays de l'est et d'outre-mer et que l'agriculture suisse se vit contrainte de se vouer toujours plus à la production animale. A ce moment là, la Suisse avait quelque peine, en tant que pays alpestre, à soutenir la concurrence des Etats agricoles voisins, et ceci d'au-

## II. Préparatifs en vue de la nouvelle loi

La base constitutionnelle de ces interventions en faveur de l'agriculture sur le plan économique était insuffisante, ce qui créait du mécontentement dans les cercles non agricoles. Le gouvernement fédéral a reçu en 1959, au début de la guerre, des pleins pouvoirs du parlement, ce qui lui a permis de prendre les mesures d'économie de guerre qui s'imposaient pour assurer l'approvisionnement du pays et la stabilité des prix. Se souvenant des événements qui s'étaient produits après la première guerre mondiale, l'agriculture n'est pas restée inactive et l'Union Suisse des paysans a élaboré et soumis au Conseil fédéral des demandes tendant à la mise sur pied d'une nouvelle loi sur l'agriculture. Dans sa requête de 1942, elle demandait que l'on tienne particulièrement compte des conditions plus difficiles de production et de vie dans les régions de montagne. En février 1945 déjà, le

ral le justifie, la Confédération a le droit, en dérogeant, s'il le faut, au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, d'édicter des dispositions :

a. Pour sauvegarder d'importantes branches économiques ou professions menacées dans leur existence, ainsi que pour développer la capacité professionnelle des personnes qui exercent une activité indépendante dans ces branches ou professions ;

b. Pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale ;

c. Pour protéger des régions dont l'économie est menacée ;

d. Pour remédier aux conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, des cartels ou des groupements analogues ;

e. Pour prendre des mesures de précautions en temps de guerre.

Les branches économiques et les professions ne seront protégées par des dispositions fondées sur les lettres a et b que si elles ont pris les mesures d'entraide qu'on peut équitablement exiger d'elles.

La législation fédérale édictée en vertu de l'alinéa 3, lettre a et b, devra sauvegarder le développement des groupements fondés sur l'entraide.

Ainsi se trouvait établi le fondement constitutionnel de la loi sur l'agriculture.

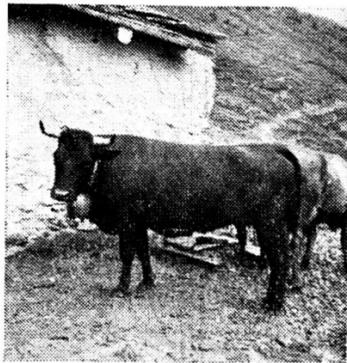
## IV. L'esprit de la loi

### 1. But

La loi sur l'agriculture entend conserver une saine paysannerie et une agriculture à la hauteur de sa tâche en vue de favoriser l'approvisionnement du pays, et ceci en tenant compte des intérêts de l'économie nationale, ainsi que l'indique le préambule. L'approvisionnement du pays, autrement dit la défense nationale économique, vient au premier plan, alors qu'on trouve au second plan l'encouragement général de l'agriculture, tel que le prévoyait aussi la loi de 1893, notamment par l'appui donné à la formation professionnelle et aux recherches agricoles, l'octroi de subsides pour les expositions et les statistiques, le développement de certaines branches de la production agricole (production végétale, élevage, économie laitière) et des améliorations foncières. Les dispositions au sujet de la protection des plantes et des matières auxiliaires de l'agriculture constituent plutôt des mesures juridiques et techniques.

### 2. Les dispositions de caractère économique

Les dispositions de caractère économique au sujet de la production, de l'écoulement, des importations et des exportations ainsi que sur les prix, se fondent sur un système de compensation des prix. On tire parti à cet effet de la différence de prix entre les produits du pays et la marchandise importée. L'importation à bon marché d'un tiers environ de l'approvisionnement du pays permet d'écouler la marchandise indigène à des prix qui couvrent les frais de production moyens, calculés sur une période de plusieurs années, d'entreprises agricoles exploitées d'une fa-



L'amélioration de l'élevage exige un effort de chacun

## III. Le fondement constitutionnel

Entre temps toutefois, on était parvenu de haute lutte à créer le fondement constitutionnel indispensable. Comme il n'avait pas été possible d'introduire dans la Constitution un article spécial concernant la protection de l'agriculture, on a mis sur pied, en collaboration avec différents cercles économiques intéressés, ce qu'il est convenu d'appeler les articles économiques de la Constitution, qui ont été adoptés par le peuple suisse le 6 juillet 1947. Sur ces sept articles nous citerons le plus important :

art. 31 bis. « Lorsque l'intérêt gé-

entièrement les frais de production. Une caractéristique particulière de cette loi sur l'agriculture réside dans le fait qu'il est aussi perçu des suppléments de prix sur les agents de la production importés, tels que les céréales fourragères et la paille, par exemple. Ces ressources prélevées à la frontière aux frais de l'agriculture sont utilisées en premier lieu pour encourager la culture des champs dans le pays, et ceci parce que l'on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas favoriser l'écoulement de produits obtenus à l'aide d'agents de production étrangers.

Les droits de douane et la perception de taxes ne sauraient cependant suffire à protéger la production indigène. C'est pourquoi la loi autorise le Conseil fédéral à limiter le volume des importations de produits de même genre et à obliger les importateurs à prendre en charge des produits de même genre, d'origine indigène et de qualité marchande, dans une proportion acceptable par rapport aux importations, à prendre à cet effet les mesures nécessaires et à arrêter des prescriptions. L'application de ce principe par le Conseil fédéral a fait ses preuves. Toutefois, comme il faut tenir compte ce faisant des autres branches économiques, il en résulte des difficultés. En outre, l'application de ce principe est entravée par les mesures de libéralisation des échanges décrétées par l'OE CE, dont la Suisse fait partie.

C'est ainsi que l'application de ces dispositions économiques de la loi sur l'agriculture fait l'objet de discussions continues et de critiques, résultant non pas en premier lieu de la manière dont la loi sur l'agriculture est conçue et appliquée, mais bien plutôt de la disparité croissante de revenu entre l'agriculture et les cercles de la population bénéficiant de l'actuelle période de prospérité.

La conception économique de la loi sur l'agriculture tend à permettre aux produits agricoles indigènes de bonne qualité d'obtenir des prix couvrant les frais de production moyens calculés sur une période de plusieurs années, d'entreprises agricoles exploitées d'une façon rationnelle et reprises à des conditions normales. Ainsi celui qui peut obtenir rationnellement des produits de bonne qualité et qui a eu la chance de reprendre par voie successorale ou d'acheter son exploitation à des conditions normales verra son existence assurée, alors que celui qui ne peut répondre à ces conditions n'aura pas la vie facile, en dépit de la loi sur l'agriculture. Cette conception a été adoptée à un moment où les progrès de la technique n'avaient pas encore pénétré aussi avant dans les exploitations agricoles, c'est-à-dire à un moment où les petites exploitations avaient encore une chance.

à suivre.

## Les exportateurs de vins à Neuchâtel

Sous la présidence de M. Orsat, de Martigny, les membres de l'Office pour l'exportation des vins suisses en gros ont tenu leur assemblée générale au Prieuré de Cormondrèche-sur-Neuchâtel, et procédé à cette occasion à une expérience intéressante.

Une dégustation avait été organisée de plusieurs vins blancs de Neuchâtel 1955, provenant du même encuvage, mais exportés en fûts dans divers pays étrangers. Il y avait notamment un échantillon mis en bouteille (chemisée) en Belgique, un autre en Angleterre, un troisième en Hollande. C'est ce dernier qui parut le plus fruité.

Les membres présents, qui étaient en majorité des chefs d'entreprises romandes, arrivèrent à la conclusion que nos vins peuvent fort bien être exportés en fûts, ce qui, naturellement, en réduit sensiblement le prix de vente.

B.



Monsieur Gustave FARQUET ;  
Monsieur Cyrille FARQUET, à Levron ;  
Frère Alfred FARQUET, Abbaye de St-Maurice ;  
Les enfants de feu Marie SAUTHIER, à Volleges ;  
Les petits-enfants de feu Honorine EMMONNET, à Sembrancher ;  
Les enfants de feu Elise TERRETTAZ, à Levron ;  
Madame Josette MOULIN et famille, à Volleges ;  
Les enfants de feu Justine FARQUET ;  
Les enfants de feu Louis FARQUET ;  
Madame Louise MOULIN et famille, à Volleges ;  
Monsieur Joseph FARQUET et famille ;  
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle  
**Emmelina FARQUET**  
Tertiaire de St-François

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, survenue à Levron le 23 mars 1957, dans sa 75e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Volleges, le dimanche 24 mars 1957, à 10 h. 45.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de  
Monsieur Adrien PUIPPE

à Sierre, profondément touchée par les témoignages de sympathie si nombreux qu'elle a reçus, remercie de tout cœur les membres du Clergé, l'Union Suisse et la Fédération valaisanne des Caisses Raiffeisen, les autorités et la population de Miège, les amis de Muraz et St-Luc, le parti conservateur de la Ville de Sierre, la Société valaisanne des droguistes, la Classe 1916, la Croix-Rouge, les amis du quartier, la Caisse Raiffeisen de Wettingen et toutes les personnes qui leur ont apporté un si consolant réconfort dans leur grand deuil.

## Tragédies vécues à BUDAPEST

Un récit inoubliable de James Michener

Vous ne pourrez jamais mesurer tout l'héroïsme des Hongrois derrière les barricades de Budapest, si vous ne lisez pas ce livre "Le Pont d'Andau" publié dans "Sélection" d'Avril ; histoire tragique racontée par les combattants eux-mêmes, elle constitue un document authentique. Achez votre "Sélection" d'Avril.



Bientôt les beaux voyages !



Soyez plus exigeants vos mets seront plus savoureux avec les excellents produits VALRHONE

## Communiqué important aux arboriculteurs

Les conditions climatiques actuelles ont favorisé avec une extrême rapidité le développement des végétaux de toutes espèces.

1. Un grand nombre d'arboriculteurs, pris par le temps, n'ont pas pu effectuer, sur les abricotiers entre autres, le traitement de préébournement, ces arbres ayant fleuri en l'espace de deux jours. Nous leur recommandons de ne pas omettre un insecticide du type Ester phosphorique Parathion ou Diazinone à la chute des pétales. Ils ajouteront à la bouillie insecticide un cuivre et un organo soufré du type Thiourame, ou le Mésulfan aux doses prescrites par les fabricants.

2. Les Ascospores de la tavelure sont mûres et on les trouve déjà dispersées dans l'atmosphère. En conséquence, les producteurs de fruits à pépins prendront toutes les dispositions utiles pour entreprendre le traitement cuprique immédiatement avant la floraison. Comme cuivre, on peut utiliser avec succès un oxychlorure 50, ou un carbonate de cuivre, ou un sulfate basique de cuivre, aux doses prescrites par les fabricants.

Station cantonale pour la protection des plantes :  
M. Luisier.

## Plantation de la vigne

Dans une plantation trop serrée, le travail du sol est difficile, le raisin pourrit, la maturité est retardée.

Dans les conditions de relief, de sol et de climat du vignoble valaisan, les bonnes distances de plantation sont de 1,10 m. entre les lignes et de 75 cm. sur la ligne.

En plantant à 1,10 x 0,75, on place 120 souches à l'are, en plantant à 90 x 80 on en a 140. Or, une souche qui dispose d'un espace vital plus vaste peut fournir et fournira davantage de raisin qu'une souche concurrencée de trop près par ses voisines. En fait, les expériences faites en Valais et dans les cantons voisins prouvent que les vignes plantées à 1,10 x 0,75 donnent de très bons rendements. En outre, la plantation à 1,10 x 0,75 offre les avantages suivants : moins de barbes et moins d'échalas à payer ; 20 souches de moins par are à tailler, à ébourgeonner et à lever ; rapidité et commodité plus grandes pour les travaux du sol.

Station cantonale d'essais viticoles.



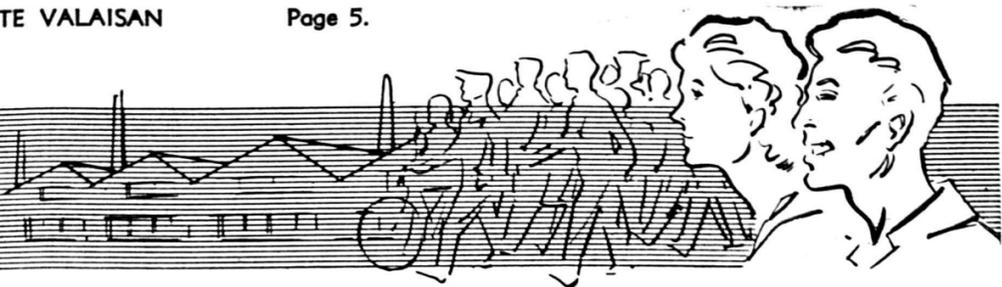
Les autorités cantonales déploient une activité des plus utiles (Au centre, M. Lampert, chef du Département valaisan de l'agriculture)

tant plus qu'il n'existait pas encore de protection douanière.

En 1884 déjà et en particulier en 1893, la Confédération prit des mesures en vue d'encourager l'agriculture. Il s'agissait de subsides pour la formation professionnelle, les établissements d'essais agricoles, le développement de l'élevage, les améliorations foncières et la protection contre les dommages menaçant la production agricole. Des subventions étaient également accordées aux sociétés principales d'agriculture et aux syndicats agricoles, de même que pour les travaux de statistique.

La loi a été révisée en 1929, ce qui permit de tenir compte un peu mieux des besoins des régions de montagne et de la situation difficile des petites exploitations paysannes en général. Cette ancienne loi sur l'agriculture, dont certains articles sont encore en vigueur aujourd'hui, était une loi de financement uniquement, qui impliquait à vrai dire certaines conditions techniques et en particulier la participation financière des cantons. Cette loi ne permettait guère d'exercer une influence sur les conditions économiques de l'agriculture. C'est ainsi qu'il a fallu prendre des mesures spéciales dans les périodes critiques au point de vue économique. En 1922, au moment de l'effondrement complet du marché des produits agricoles, la Confédération organisa des campagnes de secours spéciales pour les producteurs suisses de lait et pour les propriétaires de bovins. En 1928, la Confédération prit des mesures d'aide temporaires afin d'améliorer la situation difficile de l'agriculture suisse. Au cours de la période de crise des années trente, le gouvernement fédéral mit en vigueur de nombreux arrêtés, ordonnances, dispositions et mesures en vue de sauver la paysannerie d'une catastrophe économique (Le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet de loi sur l'amélioration de l'agriculture, du 19 janvier 1931, mentionne 17 arrêtés fédéraux, 25 arrêtés du Conseil fédéral, 7 ordonnances et 10 ordonnances des départements).

# page sociale



## Encore une fois les socialistes découvrent leur vrai visage

Nous avons assisté à la séance constitutive du Grand Conseil, lundi dernier, et bien que nous n'ayons mission de personne pour émettre des réflexions sur cette session, nous estimons de notre devoir de mettre en garde le monde ouvrier contre le socialisme qui, lors de la dernière campagne électorale, a trompé les électeurs en leur faisant croire qu'il reconnaissait la primauté de l'Eglise sur le temporel et qu'il admettait ainsi que la religion chrétienne était une nécessité.

La preuve est faite, une fois de plus, que les socialistes ne peuvent admettre la primauté de l'église sur toute autre doctrine, et cette preuve a été administrée par le doyen-président de la 30e session constitutive de notre Haute Assemblée. Nous n'avions jamais songé un instant que cette séance donnerait l'occasion à un homme, que son âge et les expériences devraient avoir assagi, de qualifier nos institutions avec autant de mépris. Ce qui est grave dans l'attitude qu'a prise le tribun socialiste, c'est que dans son discours, il n'a pas craint de traîner dans la boue nos institutions cherchant à les amoindrir et à saper la confiance mise en elles.

Quand on s'expose à de tels écarts de langage on est particulièrement mal venu à faire partie d'une Assemblée appelée à légiférer. A aucune période de notre histoire politique, un élu ne s'est permis de piétiner de telle manière nos convictions chrétiennes. Aussi, la déclaration de M. le député Alfred Vouilloz, flétrissant l'attitude de M. Dellberg, a-t-elle été la seule vraie réponse.

Pour nous, le discours du président-doyen ressemble à un « chant du cygne ».

Même ses pairs n'ont pas goûté ses paroles qui n'ont pas grandi celui qui les a prononcées et encore bien moins son parti.

Haine et passion réservent souvent de désagréables surprises.

Les violentes paroles de M. Dellberg ne doivent tromper personne et suffisent à nous renseigner sur ce qui nous adviendrait si les socialistes arrivaient au pouvoir.

\*

Que les socialistes se détrompent. Ils ne changeront pas la structure du nouveau Parlement quand bien même ils feront un peu de chahut sous le bonnet de M. Dellberg qui résonne comme une peau de tambour bien tendue.

En attaquant la religion catholique, le chef (!) socialiste prône l'enseignement neutre, dégage de tout fond religieux, entraînant de s déductions malheureuses qu'il nous paraît impossible à un esprit sincère d'admettre.

Il faudrait reculer jusqu'au delà de l'esprit sauvage pour contester au père de famille le droit de faire élever ses enfants d'après les principes de sa foi.

M. Dellberg a insulté la civilisation chrétienne et outragé la nature.

On s'en souviendra ! (Cg.)

## Pour une meilleure justice fiscale

La justice sociale exige « la juste et convenable participation de tous au bien du pays. » (Pie XII). Pour satisfaire à ces exigences. Les pouvoirs publics ont la mission de prendre les mesures nécessaires pour répartir équitablement les revenus.

Certes, l'évolution du capitalisme industriel a permis une amélioration sensible du niveau de vie moyen dont les classes pauvres ont le plus bénéficié. On constate, de nos jours, une moins grande inégalité des revenus.

Par ailleurs, le progrès technique a favorisé la production et la vente à bas prix des biens de consommation.

Les institutions de sécurité sociale concourent à « garantir à chaque homme qu'en toute circonstance, il sera mis à même d'assurer dans des conditions convenables sa subsistance et celle des personnes à sa charge. »

On peut donc dire que les circonstances ont procuré un plus grand bien-être à la population et que les efforts accomplis par l'Etat ont permis de mieux assurer le bien commun.

Cependant, il reste encore à réaliser chez nous une importante réforme tendant à obtenir une meilleure justice fiscale. Si, sur le plan fédéral et sur le plan cantonal, la fiscalité correspond à peu près aux principes de la justice sociale, il n'en est pas de même sur le plan communal. Nous restons soumis à une loi sur l'impôt communal qui n'est pas du tout conforme aux exigences chrétiennes de la justice sociale.

Certaines autorités communales se sont efforcées d'appliquer, en marge de cette loi, diverses améliorations fiscales intéressantes au point de vue social. Mais, pour combien d'autres, l'esprit d'une loi désuète l'emporte-t-il sur l'esprit social de notre temps ?

Le Grand Conseil qui vient d'être élu devrait, semble-t-il, se consacrer au plus tôt à l'élaboration d'une loi nouvelle sur l'impôt communal, loi qui tiendrait compte des postulats sociaux admis pour l'impôt de défense nationale et pour l'impôt cantonal : abattements à la base, dégrèvements fiscaux pour charges de famille, fiscalité progressive, etc.

Nous espérons que, d'ici peu, notre canton sera enfin doté d'une loi des finances communales mieux adaptée à la fiscalité moderne et surtout plus juste.

## La 44e session des Semaines sociales de France

### Situation et avenir de la famille dans la civilisation contemporaine

« La famille ?... Une idée d'avenir... » Cette exclamation, récemment poussée par un journaliste, n'a que l'apparence du paradoxe. Elle correspond au renouveau familial, visible, de nos jours, à la fois dans les idées et dans les faits, et dont la France a l'honneur de donner quelques-uns des plus beaux exemples.

C'est donc résolument tournée vers l'avenir — et non point sous l'influence d'un pessimisme conservateur — que la 44e Session des Semaines Sociales, sous ce titre **FAMILLE 1957**, étudiera la situation et l'avenir de la famille dans la civilisation contemporaine. Elle se tiendra à **Bordeaux, du 15 au 20 juillet 1957.**

Elle ne dissimulera pas, certes, les maux qui accablent la famille contemporaine et les dangers, intérieurs ou extérieurs, qui la menacent ; mais elle insistera, avec autant de force, sur les espoirs qui lui sont permis à la fois comme institution et comme asile d'intimité.

Elle sera d'abord une mise au point. Sur bien des plans — celui de la biologie et de la psychologie, celui des recherches sociologiques et économiques, celui de l'organisation et du droit, celui de la pensée philosophique et théologique, celui de la spiritualité — les problèmes familiaux ont été renouvelés. Dans leur nature profonde, ils demeurent identiques, mais un éclairage nouveau les teinte. Il faudra prendre acte de cette nouveauté et de ces renouvellements.

C'est ce que feront, unis par une collaboration confiante et loyale, des médecins, des sociologues, des hommes d'action, des juristes, des philosophes et des théologiens, des théoriciens et des militants de l'action familiale, des pères de famille, des mères de famille et des religieux.

Ils ne se borneront pas à ces analyses, si nécessaires qu'elles soient. Ils remonteront aux principes et, sous forme d'orientations actuelles, ils descendront aux applications. Tous les problèmes courants et immédiats des familles seront débattus soit dans les

cours magistraux, soit dans les nombreux carrefours qui, comme à Marseille, accompagneront la Semaine Sociale.

A Bordeaux, les Semaines Sociales retrouveront le souvenir de leur session de 1939, si belle et si riche. Elles retrouveront des amitiés nombreuses et fidèles, interprètes d'une population vivante et robuste. Elles y recevront l'accueil de S. Exc. Mgr Richaud, archevêque, Président de la Commission sociale de l'Episcopat français.

Elles ont, cette année, un bon travail à faire, dans des conditions intellectuelles qui le favoriseront et qui leur permettront une pensée à la fois solide et neuve, sérieuse et originale.

Ainsi se complètera la série de grands travaux qu'elles ont entrepris, avec persévérance et bonheur, depuis 1945.

## Pour une révision des allocations de renchérissement aux rentiers de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents

M. A. Schuler, conseiller national et secrétaire de la Fédération chrétienne du Textile et de l'Habillement a déposé en date du 5 mars la motion suivante aux chambres fédérales :

« Déjà lorsque fut révisé, en 1956, le régime des allocations de renchérissement aux rentiers de la caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents et du service du travail, militaire ou civil, une forte minorité du Conseil national était intervenue en faveur du versement d'allocations aux rentiers dont le droit à la rente est né après le 31 décembre 1945.

Etant donné que l'indice des prix à la consommation est monté à plus de 177 points et que sa moyenne restera sans doute la même en 1957, les rentiers qui ont été victimes d'accidents entre le 1er janvier 1946 et le 31 décembre 1954 souffrent aujourd'hui d'une perte de pouvoir d'achat que le règlementation des allocations de renchérissement ne saurait ignorer plus longtemps.

Le Conseil fédéral est par conséquent invité à soumettre aux conseils législatifs une nouvelle réglementation des allocations aux rentiers de la caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents et du service du travail, militaire ou civil, pour que puisse être versé, dès le 1er janvier 1958, aux rentiers particulièrement frappés, un supplément en rapport avec le coût de la vie actuel ».

Cosignataires : Akeret, Boner, Bonvin, Büchi, Duft, Egger, Fuchs, Furgler, Heinzer, Hess-Zoug, Huber, Jacquod, Kurmann, Masina, Meier-Baden, Müller-Olten, Odermatt, Primborgne, Reimann, Schmid, Rudolf, Schütz, Schweizer, Seiler, Stoffel, Studer-Escholzmann, Toggenburg, Verda, Wick, Zeller (29).

PSC

## La Société suisse des contremaîtres (SSC) revendique

Le comité central de la Société suisse des contremaîtres a siégé les 16 et 17 mars 1957 sous la direction de son président central Fritz Rohrer, chef d'entreprise à Berne. La direction de la société revendique avec énergie l'amélioration de la position des contremaîtres et employés techniques sur le plan économique et social, comme aussi dans le domaine du droit du travail. Elle s'attend à ce que la commission de coordination paritaire, constituée en vue d'examiner les questions actuelles de conjoncture, accomplisse un travail positif au cours des prochains mois, et elle espère que le Conseil fédéral prendra ou proposera ensuite des mesures efficaces contre le renchérissement. Ces mesures contribueraient non seulement à augmenter les salaires nominaux, mais pourraient aussi avoir pour conséquence une hausse des salaires réels. La position insuffisante des contremaîtres et employés techniques sous le rapport du droit du travail devrait être améliorée par une extension importante de la Convention sur les employés de 1949, ainsi que par la création d'une loi fédérale sur le travail et les employés. La 4ème semaine de vacances pour les collaborateurs âgés et occupés depuis de longues années dans les entreprises doit être incorporée dans la Convention sur les employés. La nouvelle loi sur le travail doit également s'appliquer aux contremaîtres et aux techniciens spécialisés des entreprises. Enfin la direction de la SSC revendique la constitution d'un office de placement paritaire.

Le comité central de la Société suisse des contremaîtres s'étonne ensuite que l'association suisse des fa-

bricants de meubles en gros, malgré des interventions répétées de la SSC et contrairement aux habitudes des autres associations patronales suisses de la branche, ne se soit pas déclarée prête, au cours de ces dernières années, à engager des pourparlers en vue de discuter les revendications et les vœux actuels des contremaîtres et des employés techniques de l'industrie du meuble. Une telle attitude n'est certainement pas propre à favoriser de bonnes relations entre les organisations patronales et les associations d'employés. La direction de la Société s'attend donc fermement à ce que les négociations soient engagées prochainement.

## La faillite des nationalisations

Il fut un temps où les nationalisations étaient considérées par tous les tenants et aboutissants de l'extrême-gauche, comme la panacée universelle en matière de réalisations sociales. Mais les faits ne tardèrent pas à parler plus haut que les plus belles théories. Et l'on assista bientôt à la faillite d'un système qui a donné des résultats décevants. A tel point qu'

aujourd'hui, les nationalisations, œuvre du socialisme, sont répudiées par ceux qui les ont réalisées.

C'est ainsi que le chef socialiste français André Philippe a écrit qu'il ne semblait pas que la nationalisation, « quels que soient ses avantages sur le plan économique » ait amélioré l'atmosphère des relations industrielles : « L'ouvrier continue à se sentir extérieur à la direction et une centralisation parfois excessive a comporté le danger d'une domination bureaucratique. » C'est là une remarque que les syndicats britanniques et les chefs socialistes ont faite à plus d'une reprise. Peut-on dire au moins que les nationalisations se traduisent par une amélioration du rendement ? Par un accroissement de la production ? La encore les réserves faites par certains des responsables des nationalisations sont intéressantes. Hugh Gaitskell, chef du parti socialiste anglais, lui-même ne cherche pas à les cacher : « L'inconvénient majeur des nationalisations, dit-il, est la création d'unités trop importantes pour obtenir le meilleur rendement de ceux qui y travaillent, l'affaiblissement de l'esprit commercial dans la direction et l'extrême complexité de l'administration de ces industries. »

## Une profession qui manque de bras

Les pays fortement industrialisés de l'Europe occidentale et des Etats-Unis d'Amérique souffrent actuellement d'un manque d'ingénieurs et de techniciens. Les offres d'emploi couvrent plusieurs pages dans tous les grands journaux. Les industries privées ou publiques font de la sur-enchère et s'arrachent littéralement le personnel qualifié. Aux Etats-Unis, les bons spécialistes touchent des traitements égalant ceux des stars d'Hollywood. Tout est mis en œuvre afin de les tenter et de leur faire accepter un emploi. Les directeurs viennent les chercher personnellement dans des voitures de luxe, ils sont reçus comme des princes, cajolés et complimentés sur leurs capacités. Les jeunes ingénieurs, frais émoulus des écoles, ou ceux qui n'ont même pas encore obtenu leur diplôme sont sûrs d'obtenir des postes rémunérateurs. Les traitements des ingénieurs et techniciens ont triplé ou quadruplé par rapport à ceux d'il y a 20 ou 30 ans. Des salaires, augmentés de rentes, afin de dérouter le fisc, arrivent ainsi à des chiffres record. Deux conséquences découlent de cet état de choses :

- la plupart des jeunes gens deviennent trop exigeants,
- les écoles ou des bureaux techniques ont de la peine à trouver du personnel subalterne ou du personnel enseignant.

Il est facile de comprendre le sens de cette évolution. La période de haute conjoncture se maintient depuis plusieurs années déjà et dans tous les domaines de l'industrie la production et les investissements montent sans cesse. On jette continuellement sur le marché mondial de nouveaux produits tels que tissus, machines-outils, machines à calculer électroniques, produits pharmaceutiques, automobiles, postes de radio, appareils de télévision, etc. Des centres d'énergie atomique sont construits un peu partout. Ces installations nouvelles exigent des techniciens pour les concevoir et d'autres spécialistes pour les exploiter. Le besoin en mathématiciens et en chimistes augmente sans cesse. Une dernière raison de cette évolution, très importante également, est la guerre froide entre les Etats du monde libre et ceux des pays communistes.

La course de vitesse à laquelle se livrent les pays des deux blocs est significative. L'Union soviétique espère sortir victorieuse de ce combat en 1960 en obtenant la priorité dans le domaine scientifique et technique. Obligation, pour les Etats de l'Ouest, de ne pas se laisser distancer. On jette dans ce combat des armées de savants. Cet effort n'atteint pas seulement le domaine de la physique atomique et nucléaire, mais également tous les domaines scientifiques et industriels. La force militaire d'un pays est actuellement en relation étroite avec son potentiel scientifique. Qu'un arrêt dans le recrutement de réserves d'énergie se produise et tout le programme industriel et militaire se trouve changé, comme cela s'est produit en Grande-Bretagne.

Dans notre pays, nous trouvons l'exemple d'une expansion essentiellement scientifique due à la haute conjoncture et qui permet de constater que le manque en personnel technique qualifié se fait aussi cruellement sentir chez nous. Depuis deux ans, nous manquons de techniciens et d'ingénieurs en Suisse, qui s'expatrient volontiers attirés qu'ils sont par des conditions d'engagement très favorables. Des études, pour remédier à cette carence, ont été entreprises par des spécialistes en orientation professionnelle. D'ores et déjà on peut prévoir qu'il faudra reconsidérer tout le problème et envisager de nouvelles solutions. Avant tout, il sera utile d'étudier les méthodes employées à l'étranger, c'est-à-dire songer à une réforme dans l'enseignement, qui préconise dès les premières années d'école d'éveiller l'intérêt des enfants pour la technique, sans toutefois négliger l'instruction générale. Dans certains pays, les études primaires comportent déjà des éléments de la technique, par contre l'instruction générale est poussée dans les écoles secondaires. Des essais d'une instruction uniquement technique ont dû être abandonnés, tant en URSS que dans d'autres pays. Par contre, les jeunes techniciens, possédant en plus de leur spécialisation une formation générale poussée, ont des atouts certains.

## Regards vers l'avenir

La demande actuelle en ingénieurs et techniciens va-t-elle se poursuivre ? Si la période de haute conjoncture ne faiblit pas, et pour peu que les événements continuent à évoluer dans le même sens, on peut répondre affirmativement. En plus des pays déjà fortement industrialisés à l'heure actuelle, d'autres Etats désireront améliorer leur standard de vie, et à leur tour auront à recourir aux services d'une armée de savants. D'autre part, la population du globe tendant à augmenter, les besoins eux aussi croîtront. La demande en spécialistes se maintiendra donc et il faudra dès maintenant mettre tout en œuvre pour intéresser les jeunes gens à ces professions.

Ed. Fueter.

# I INNOVATION

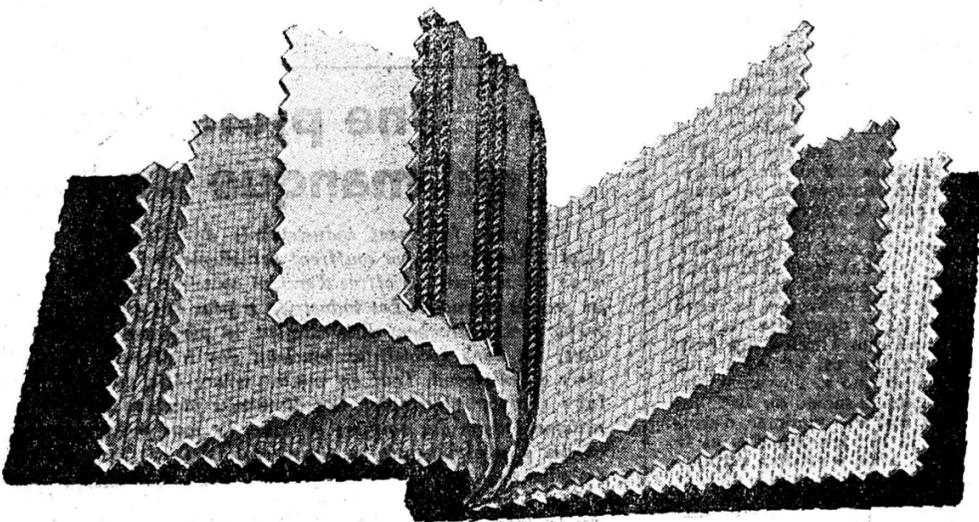
## printanise ...

### ENTRÉE TRIOMPHALE des NOUVEAUX lainages 57

PARIS nous a envoyé une magnifique sélection des lainages créés par les célèbres Maisons Leleu, Raimon, Hallenstein, fournisseurs des plus grands couturiers parisiens.

Les « Lainages 57 » ont donc fait leur entrée triomphale à notre rayon de Tissus où vous pourrez admirer, Mesdames, les textures nouvelles, nattées ou finement tissées, leurs qualités remarquables qui assurent pour une bonne part le succès et l'allure élégante de votre garde-robe printanière.

Vous adopterez certainement cette saison les teintes lancées par la haute couture parisienne : le beige, le bleu ciel, le gris, le blanc et quelques tons mandarine. On note un « boom » sur les tons grège et marine. A vous de choisir la couleur qui vous sied !



« ROCK-AND-ROLL », un beau lainage à disposition nouvelle de rayures, qui sera apprécié par les jeunes filles modernes pour la confection de pantalons et jupes. Largeur 104 cm.

Le mètre **9,90**

NATTÉ DERNIER CRI, un superbe lainage pure laine, discrètement chiné, pour costumes et manteaux élégants. Coloris mode. Largeur 140 cm.

Le mètre **27,50**

NATYK DE PARIS, un superbe tissu pure laine uni, pour costumes et manteaux. Coloris : mandarine, ficelle, ciel, lac, royal. Largeur 140 cm.

Le mètre **22,50**

PIED DE POULE, un lainage classique, une fois de plus à la mode. Coloris noir / blanc, marine / blanc, gris / blanc. Largeur 140 cm.

Le mètre **29,50**

POUR VOUS SERVIR TOUJOURS MIEUX

- notre coupeuse se fera un plaisir de couper vos toilettes selon le modèle que vous aurez choisi,
- nos albums de mode et nos patrons Ringier et Herbillon vous offrent un très grand choix de modèles inspirés des dernières tendances de la mode nouvelle.

PRIX-CHOIX  
QUALITE  
SERVICE

GRANDS MAGASINS  
**A L'INNOVATION** S.A.  
MARTIGNY

## BORGWARD - ISABELLA



Préférée des Dames et estimée des Messieurs à cause de son élégance incomparable, de son tempérament et de ses qualités exceptionnelles de tenue de route  
Isabelle la voiture idéale... la voiture demandée...

**LIMOUSINE** 4-5 places 8/60 CV DIN Vitesse 130 km.-h. 4 vitesses entièrement synchronisées **Fr. 9 900.-**

**TOURING-SPORT** 8/75 CV DIN Vitesse 150 km.-h. **Fr. 11 200.-**

**COUPE-LUXE** 8/75 CV DIN Vitesse 150 km.-h. **Fr. 15 900.-**

AGENCE :

**NEUVERTH & LATTION, Garage, ARDON**

Le fumier pulvérisé

## COFUNA

remplace le fumier de ferme

**le plus ancien,  
le plus indispensable des engrais  
Georges Gaillard, engrais, Saxon**

Importateur :

Téléphone (026) 6 22 85

En vente chez les commerçants de la branche

## COMPTOIR du PNEU S.A.

Nouvelle adresse :

Bâtiment Constantin

Chemin des Condémines - bis Route de Lausanne

SION - Tél. 2 24 85 - M. WIEDMER

## HENSCHEL Tous modèles



105 CV

125 CV

145 CV

Agence Suisse romande

Tél. (021) 24 30 45

LAUSANNE - Bergières, 26

26 18 77

Pièces de rechange : MAISON F. B. W., WETZIKON

## La grande révélation

### 1. Lit-couch

« Eliane »

particulièrement avanta-

geux.

Prix pas plus élevé que

Fr. **169.-**

**2. Dresseoir de salon**  
beau et spacieux.  
Seulement Fr. **370.-**

### 3. Chambre

à coucher

mod. 138

teinte noyer, très agréa-

ble.

Prix exceptionnel,

Fr. **990.-**

1 ottomane avec 9 res-

sorts, forme agréable et

solide.

1 protège-matelas, assorti.

1 matelas à ressorts (10

ans de garantie)

Exécution impeccable.

Compartiment spécial

avec vitrine pour verres,

etc.

Exécution très solide, 2

bois de lit 190/95, 2

tables de nuit, 1 commode

avec glace cristal, 1 ar-

moire à 3 portes. Le tout

en bois dur, portes et pa-

rois pleins.

Comme fabricants

nous pouvons livrer à des prix de fabrication très avantageux.

GRANDES  
EXPOSITIONS

à BRIGUE et

à MARTIGNY

Meubles - Rideaux

Tapis

MEUBLES  
**Gertschen**  
BRIGUE

## Humus Martigny

fortifie le sol

- donne au sol la « vieille force », la « vieille graisse »
- donne aux plantes santé et vigueur
- donne à l'agriculture les plus fortes récoltes

### On cherche Jeune fille

dans joli café pour servir et aider au ménage. Débutante acceptée, bons gages et vie de famille assurée. Mme Ruffieux, Restaurant du lac de la Gruyère, Morlon p. Bulle.

### On cherche ouvrier de campagne

S'adr. sous chiffre P 5089 S à Publicitas, Sion.

### A VENDRE

près de Zinal Café-Restaurant avec propriété de 70 000 m<sup>2</sup>. y compris forêt de 400 m<sup>3</sup> d'aroles et mélèzes. Ecrire sous chiffre P 4021 S Publicitas, Sion.

# PIANOS

neufs - occasions  
location - réparations  
accordage

*Hallenbarter*  
à  
SION



## De la margarine bien sûr! si c'est PLANTA...

En bonne mère de famille, je tiens à préparer des repas sains et nourrissants. Après mûre réflexion je me suis décidée pour PLANTA. PLANTA est d'une saveur incomparable qui donne à tous mes plats un bon goût de revendez-y. Elle reste aussi toujours si fraîche et si fine. Dégustez PLANTA vous aussi et vous serez convaincus!

- Composée exclusivement d'huiles et de graisses végétales pures
- Contient 10% de beurre et les vitamines A+D



SP 20B

Il n'y a pas mieux - c'est un produit SAIS

## Exigez PLANTA si fraîche et si fine!



Ami lecteur, Nous nous proposons aujourd'hui de donner quelques recommandations ayant spécialement trait à la fumure de cultures pratiquées en Valais.

### Le chou-fleur et les tomates sont des cultures exigeantes!

Ces deux genres de cultures maraîchères exigent de fortes quantités de substances nutritives facilement assimilables, afin de pouvoir produire des légumes prêts à la vente dans les plus brefs délais. Les engrais doivent donc être absolument donnés avant la plantation et enfouis à une profondeur suffisante. Cela est spécialement indispensable dans les endroits où les matières nutritives ne s'enfoncent pas ou mal dans le sol en raison du niveau élevé de la nappe souterraine ou du manque de précipitations. En enfouissant de manière appropriée la fumure de fond, on s'évite la peine de devoir fumer les légumes au pal injecteur. Cette manière de procéder ne nous semble pas rationnelle et n'est du reste pratiquée dans les régions d'intense culture maraîchère. Nous recommandons la fumure suivante:

**SURFACES IMPORTANTES:** 3-4 kg. de Nitrate d'ammoniaque, 2-3 kg. de sel de potasse à 40 % et 2-3 kg. de superphosphate par are (100 m<sup>2</sup>) qu'on mélangera peu avant de les épandre; on enfouira soigneusement l'engrais au motoculteur (fraiseuse). En couverture, on donnera encore 3 à 4 semaines après la plantation, 2-3 kg. de Nitrate de chaux à l'are.

**PETITES SURFACES:** 8-10 kg. de Nitrophosphate potassique à l'are avant la plantation qu'on enfouira soigneusement. En complément on sèmera en couverture, 3-4 semaines après la plantation, 2-3 kg. de Nitrate de chaux par are.

### Les fraises veulent trouver une nourriture toute prête dans le sol.

Les fraises également se montrent aussi fort exigeantes en ce qui concerne l'approvisionnement du sol en substances nutritives. Malheureusement, on pratique encore trop peu la fumure après la récolte, ce qui fait que les plantes se trouvent dans l'impossibilité de constituer des réserves, ne se développent que faiblement au printemps et s'épuisent rapidement. Nous recommandons de procéder comme il suit:

**NOUVELLES PLANTATIONS:** 2 kg. d'ammoniaque, 4-5 kg. de superphosphate et 3-4 kg. de sel de potasse à 40 % à l'are qu'on mélangera et qu'on enfouira en travaillant le sol avant la plantation.

**PLANTATIONS EN PLEIN RENDEMENT:** On épandra, 4-5 kg. de Nitrophosphate potassique par are au premier printemps. Il faut absolument renoncer à semer le Nitrophosphate potassique au moment de la floraison. C'est alors trop tard! Immédiatement après la récolte, on donnera encore 2-3 kg. de Nitrophosphate potassique ou 2 kg. de Nitrate de chaux par are.

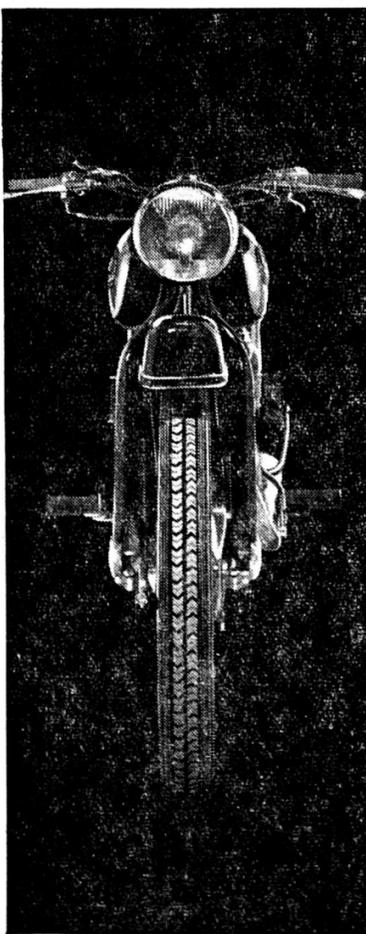
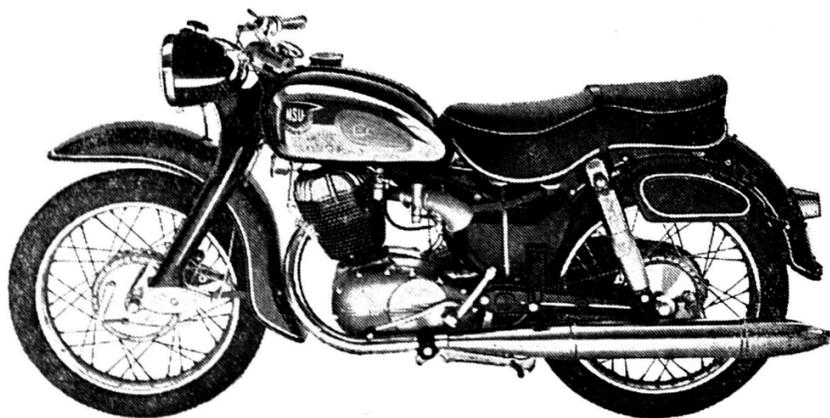
### Le fourrage ne croît pas sans engrais dans les prairies!

Si de nombreuses prairies naturelles ne donnent que de mauvais rendements en Valais, c'est qu'elles manquent de la fumure nécessaire. Malheureusement, on fait aussi beaucoup trop tard les foins en de nombreux endroits; on ne récolte qu'un fourrage pauvre en matières nutritives, qui ne permet pas d'obtenir un rendement de lait suffisant. Nous recommandons de procéder comme il suit: Les prairies naturelles et les luzernières qui n'ont pas reçu d'engrais de ferme seront fumées, peu avant le début de la végétation avec du Nitrophosphate potassique, l'engrais complet bien granulé. Comme le Nitrophosphate potassique est plus riche en substances fertilisantes que d'autres engrais complets, il suffit déjà d'en semer 4-5 kg. par are. En ayant soin de donner cette fumure et de faire suffisamment tôt les foins, avant la floraison des graminées, on obtient un fourrage riche en albumine, qui stimule la production laitière. Nous souhaitons de tout cœur à tous les agriculteurs et vigneron valaisans une année favorable à tous égards. Tous ceux qui auraient encore besoin d'un renseignement n'ont qu'à s'adresser directement au service d'information agricole de la LONZA S. A., à Bâle. Avec nos meilleurs compliments.

Lonza S.A. Bâle  
Tél. (061) 221700



## De la toute grande classe! - NSU-Supermax



- Avec suspension arrière
- filtre d'huile micrométrique
- Amortisseur des bruits d'aspiration
- poignée rapide des gaz

Le moteur de série 250 ccm le plus puissant du monde! Bénéficiaire d'innombrables attestations officielles et gagnant de nombreuses médailles d'or aux épreuves d'endurance. Longue durée de service grâce à l'air «calmé» qui réduit son usure de 75%!

Cadre central embouti, exempt de torsion, à surfaces lisses, ligne ultra-moderne, extrêmement rigide.

Freins à tambour central: tambour mesurant 180 mm Ø. Freinage doux, progressif mais extrêmement efficace.

Autre avantage: la Supermax est plus silencieuse que ne l'exige la loi! Les voisins apprécient beaucoup cette «discretion».

Détails importants: moteur NSU 4 temps, 250 ccm, puissance 18 CV, vitesse de pointe 126 km/h, consommation moyenne 3,2 litres aux 100 km.

Particularités: raccords prévus pour montage d'un side-car. Moyeux à broche. Roues interchangeables. Chaîne de roue arrière entièrement sous carter (grande durabilité). Réservoir moderne et naturellement boîte à 4 vitesses.

Couleurs: bleu ou noir.

Facilités de paiement sur demande.



Ne manquez pas de visiter l'agence officielle:  
BRIGUE: O. Karlen; FULLY: G. Bender; MONTHEY: A. Lattion; SIERRE: A.-M. Perrin; SION: A. Frass;  
VERNAYAZ: R. Coucet.

A quand votre première sortie sur NSU?

Envoyez-moi votre prix courant de détail, votre liste des représentants et le prospectus suivant en couleurs:

(prière de marquer d'une croix ce que vous désirez)

- Supermax 250 ccm
- Superlux 200 ccm
- Maxi 175 ccm
- Prima 150 ccm
- Superfox 125 ccm
- Quickly 49 ccm

Nom: \_\_\_\_\_

rue: \_\_\_\_\_

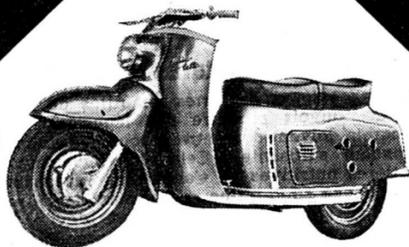
localité: \_\_\_\_\_

A envoyer sous enveloppe ouverte affranchie de 5 cts à Kämpfen-Hieronimi & Cie., Zurich 8

NV

## MAICOLETTA

250 cmc



le plus puissant scooter

excellent en côte  
élégant  
racé

avec le célèbre moteur BLIZZARD, inusable démarreur électrique, refroidissement à air, boîte à gants.

Les Champions Suisses de Moto-Cross et de Courses sur gazon ont remporté leurs succès dans la classe des 250 cmc avec le célèbre moteur BLIZZARD.

Conditions de paiement par acomptes extrêmement avantageuses.

Agence officiel

René Coucet, Vernayaz  
Marcel Meichtry, Susten  
Francis Moyard, Aigle

Usines Métallurgiques de Vallorbe

cherchent

jeunes ouvriers et ouvrières

pour leur fabrication de limes. Travail bien rétribué.

Offres à la Direction.



RIV

RIV

Caisses enregistreuses S. A., Zurich

B. Sauthier, Les Fournaises, tél. 2 13 04, Sion

A VENDRE

### AU BORD DU LAC

à St-Gingolph, un TRES JOLI BUNGALOW construction neuve, avec 900 m2 de terrain, vue et situation uniques.

Ecrire sous chiffre G 2847 au Nouvelliste Valaisan, St-Maurice.

A remettre dans immeuble neuf

### HOTEL

avec installations modernes

Situation commerciale de 1er ordre entre Lausanne et Genève, dans ville du bord du lac. L'hôtel est à meubler. Il peut être exploité immédiatement en hôtel garni ou avec café-restaurant. (Pas de reprise de commerce).

Faire offres sous chiffre P. R. 80467 L., à Publicitas, Lausanne.

### Institut sur le Rosenberg

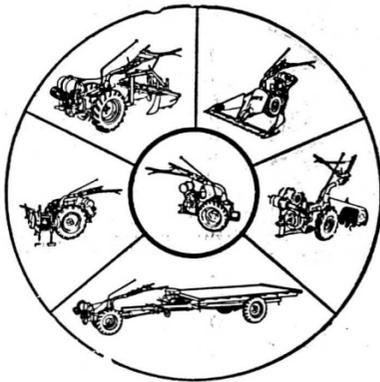
Saint-Gall

(altitude 800 m.)

Cours officiels d'allemand, organisés à l'institut par le canton et la ville de Saint-Gall

Cours d'anglais (diplôme de l'Université de Cambridge) Section commerciale

Maturité cantonale. Rentrée des classes : 17 avril. Prospectus.



### IRUS

Machines à emplois multiples par excellence. Moteur 2 temps et 4 temps, de 5, 6, 6 1/2 et 8 PS. 3 vitesses avant, 3 vitesses arrière, 6 vitesses sur la prise de force, sur roues 8, 12 ou 16 pouces, avec fraise, rotovator, faucheuse, pompe, houe, treuil, etc.

En vente chez :

Farquet Henri, garage, Orsières.

Fellay Roger, mach. agricoles, Saxon

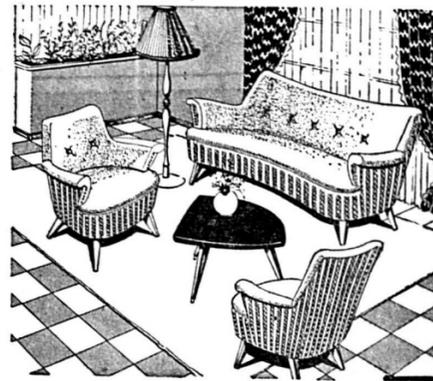
Concordia, Chamossion.

Rebord Joseph, mach. agricoles, Ardon.

Clausen Oscar, mach., agricoles, Brigue.

### Les créations exclusives

donnent un charme particulier à votre intérieur



Des meubles de goût, des prix modérés

chez

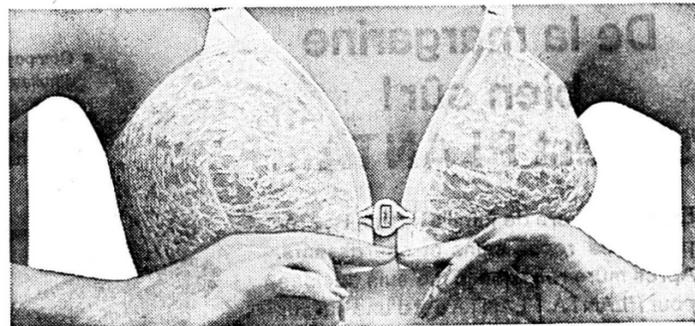
**Reichenbach**  
& Cie S.A. SION

Fabrique de meubles  
Saint-Georges  
**SION**

EXPOSITION : AVENUE DE LA GARE - SION - TEL 2 12 28

### Finie la gymnastique matinale involontaire

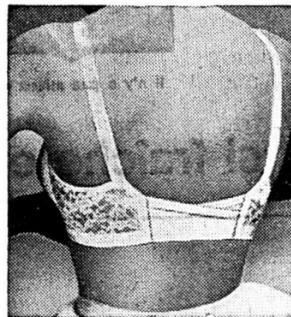
Combien de fois déjà avez-vous maudit la fermeture de votre soutien-gorge ? « CLIP » met fin à toutes ces complications



« CLIP » la fermeture idéale de devant est le résultat de maintes recherches pendant plusieurs années

Une légère pression et votre soutien-gorge tiendra à merveille

« CLIP » est d'une simplicité raffinée  
« CLIP » permet un grand décolleté  
« CLIP » réalise une séparation parfaite  
« CLIP » ferme solidement et sûrement  
« CLIP » sans crochets qui marquent  
« CLIP » sans parties en métal qui risquent de rouiller  
« CLIP » sans baguettes qui se cassent



La partie du dos est lisse et ne remonte pas

Son prix : Dentelles en nylon

Fr. 39.50

Coton extrafin

Fr. 29.80

**SACONY** lance le premier soutien-gorge qui tient grâce à la fermeture « CLIP ». Essayez le « CLIP-SACONY », vous en serez ravie.

"Boutique Allegro,"

Rue des Vergers - SION

Tél. 2 24 47

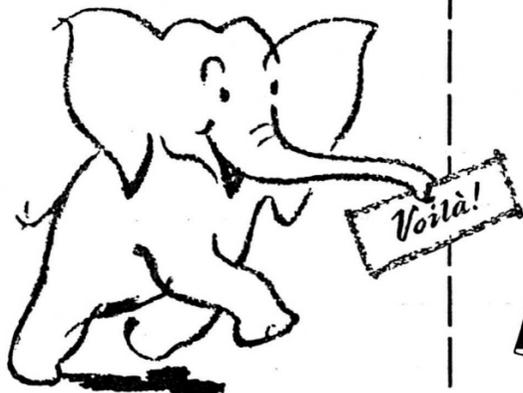
### COUPE ET COUTURE

Cours amateurs, professionnel et perfectionnement pour couturières  
Tous renseignements à

**L'ÉCOLE MODERNE DE COUPE ET COUTURE**

Y. PYTHON, 34, Chauderon, LAUSANNE  
Tél. (021) 24 06 07

## Une bonne nouvelle pour les fumeurs de pipe!



L'ambassadeur des tabacs «Elephant» vous annonce une intéressante nouveauté...



... la pochette *EverFresh!*  
— Elle a conquis d'emblée le Danemark et la Hollande —



... plate comme un portefeuille, pratique pour y bourrer la pipe.



Chaque bouffée: plaisir!  
Tabac frais jusqu'au dernier brin: 80 gr net 90 cts seulement.

M. le conseiller national de Courten fait adopter dans la loi sur la circulation routière

un article de portée sociale dont profiteront les ouvriers et les militaires accidentés

Voici son intervention suivie de la réponse du président de la commission. J'ai l'honneur de vous proposer l'adjonction d'un article 81 bis. En voici le teneur :

« Lorsqu'un lésé n'est pas couvert complètement des prestations d'assurance, nul assureur ne peut faire valoir son droit de recours contre la personne civilement responsable ou l'assurance responsabilité civile de cette dernière, à moins que le lésé n'en subisse aucun préjudice. »

La loi sur le contrat d'assurance, dans son article 22, la loi d'assurance en cas de maladie et d'accidents, dans son article 100, la loi sur l'assurance militaire dans son article 49 prévoient expressément que l'assureur est subrogé pour le montant de ses prestations aux droits de l'assuré ou des survivants contre tout tiers responsable de l'accident.

Par contre, dans les accidents relevant de la circulation routière, une subrogation absolue pourrait avoir pour conséquence que le sinistré ne reçoit pas la totalité de la réparation, spécialement lorsqu'il est en concours avec une assurance à caractère social. Je cite

UN CAS

pour illustrer le bien-fondé de mon affirmation.

Sur une route de montagne, une Jeep, dont le détenteur est couvert par une somme d'assurance de 100.000 francs au total, se renverse et dévale. Les ouvriers sont tous atteints : un jeune père de famille est tué, les autres restent invalides.

La Caisse nationale paye aux invalides une rente correspondant au 70 pour cent du gain annuel de l'assuré ; à la veuve et aux orphelins des rentes dont le total ne doit pas excéder 60 pour cent du gain annuel de l'assuré. Il n'est rien versé à titre de réparation morale.

Si la Caisse nationale a le droit d'exercer un recours sans prendre en

considération le découvert que laissent subsister ses prestations, les victimes ne sont que partiellement couvertes du dommage subi.

NOTRE PROPOSITION

n'a pas pour but de battre en brèche le principe de la subrogation, mais de proclamer clairement qu'il ne doit pas s'appliquer au détriment des droits légitimes des lésés.

Dans le domaine de l'assurance privée, la doctrine a déjà fixé, sans doute possible, le bien-fondé de notre thèse et les tribunaux n'ont pas eu à se prononcer. Le commentaire Roelli-Jaeger, souvent cité par le Tribunal fédéral, s'exprime en ces termes : « L'assureur, même en l'absence d'une déclaration expresse de la loi, ne peut exercer le droit de subrogation que s'il ne s'en suit pas un dommage pour les sinistrés. »

Dans le domaine de l'assurance sociale, par exemple, l'assurance en cas de maladie et d'accidents ou l'assurance militaire, la doctrine est plus hésitante.

DANS DEUX JUGEMENTS

qui ne sont pas récents (ch. TF. 58 III 526 de 1952 et 60 II 157 de 1954), le Tribunal fédéral paraît vouloir répartir entre la victime et l'institution d'assurance sociale la somme à payer par l'assurance responsabilité civile. La répartition est proportionnelle au montant payé par l'assurance sociale et le découvert du lésé.

Cependant, non seulement cette jurisprudence est ancienne, mais elle concerne deux cas où les victimes avaient provoqué leur propre dommage, du moins partiellement. Depuis 1952, l'évolution sociale a accéléré sa marche et il n'est pas téméraire de prétendre que le Tribunal fédéral n'admettrait plus aujourd'hui de faire une répartition au détriment du lésé en cas de faute légère.

Tant les publications juridiques parues que les considérants émis par nos tribunaux révèlent une évolution vers une garantie toujours plus parfaite des ouvriers victimes du travail ou de militaires. Si la faute est lourde, c'est l'article 98 de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'acci-

dents qui prévoit que l'assuré est soumis à la perte ou à la réduction du droit aux prestations. S'il n'y a pas de faute ou si celle-ci est légère, il n'y a pas de raison pour traiter différemment les cas, suivant qu'ils relèvent de l'assurance privée ou de l'assurance sociale. Cela d'autant moins que l'augmentation des sommes d'assurance rendra encore plus rares les cas où l'assurance sociale ne pourra pas récupérer intégralement ou en grande partie les sommes qu'elle payera. Par conséquent, notre proposition n'entraînera pas une augmentation des primes.

L'assurance sociale a déjà l'avantage de pouvoir, dans la plupart des cas d'accidents de la circulation, récupérer totalement ou partiellement les sommes qu'elle paie, alors qu'elle a perdu des primes pour ce risque.

Nous avons donc l'honneur de vous prier de bien vouloir l'adapter.

M. GUINAND, PRÉSIDENT de la COMMISSION,

s'exprime comme suit au sujet de la proposition de Courten :

Le nouvel article que nous propose notre collègue de Courten est la conséquence d'une expérience qui a été faite dans notre pays et qui montre une lacune évidente de la loi actuelle.

M. de Courten nous propose de la combler et la commission unanime s'est déclarée d'accord avec cette proposition, cela d'autant plus qu'elle cadre exactement avec l'esprit du présent projet de loi qui renforce la position de la victime, notamment en ce qui concerne la garantie et la réparation du dommage.

M. de Courten nous a donné avec clarté et persuasion les motifs à l'appui de sa proposition.

La proposition de M. de Courten constitue une protection particulièrement efficace de la victime d'un accident de la route, car ses droits à une réparation complète du dommage sont garantis tant vis-à-vis de la compagnie d'assurance que du détenteur du véhicule, le droit de recours contre ces deux responsables ne pouvant s'exercer que lorsque le lésé est entièrement couvert.

enregistrements, 12 h. 15 L'actualité paysanne, 12 h. 45 Informations, 13 h. Caprices 57, 14 h. Le poème de l'auditeur, 14 h. 50 L'imprévu de Paris, 15 h. Guirlandes, 15 h. 45 Reportages sportifs, 17 h. Voulez-vous danser ? 18 h. Vie et pensée chrétiennes, 18 h. 50 L'actualité protestante, 18 h. 55 Salon international de l'automobile, 19 h. Les résultats sportifs, 19 h. 15 Informations, 19 h. 25 Les entretiens de Radio-Genève, 20 h. Musique légère, 20 h. 50 Part à trois, 21 h. 40 L'opéra à l'étranger, 22 h. 50 Informations, 22 h. 55 Musique d'orgue, 23 h. Pour clore.

Beromunster — 7 h. 50 Informations, 7 h. 55 Concert matinal, 8 h. 45 Prédication catholique romaine, 10 h. 15 Concert symphonique, 11 h. 20 Musique de chambre, 12 h. 30 Informations, 12 h. 40 Orchestre récréatif, 13 h. 50 Calendrier paysan, 14 h. 15 Concert populaire, 15 h. 50 Reportage sportif, 16 h. 40 Thé dansant, 18 h. Les Sports, 19 h. 50 Informations, 19 h. 40 Musique viennoise, 20 h. 50 Reportage documentaire, 21 h. 15 Variétés, 22 h. 15 Informations, 22 h. 20 Musique de chambre.

notre concours de mots croisés

No 126

1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								

HORIZONTALEMENT : 1. Va prendre l'air en Amérique. — 2. Pronom ; attire en France les amateurs de châteaux. — 3. Pratique l'exercice illégal de la médecine. — 4. Prendre un liquide à sa source ; règle. — 5. Petit-fils d'Hellen ; apparence. — 6. Tapis ; tranche d'ananas. — 7. Ordonnance ; initiales d'un as du billard. — 8. Police d'Etat. — 9. Préposition ; presqu'île de la côte sud-ouest en Nouvelle-Calédonie.

VERTICALEMENT : 1. Maléfice. — 2. Tels sont certains baromètres. — 3. Expulsés. — 4. Saint évêque ; prénom. — 5. Intelligents ; article. — 6. Réunion d'animaux dans un même repaire ; variété de fruits. — 7. En Irlande ; revient souvent sur les bords du lac Léman. — 8. Allemand. — 9. Maladie qui dessèche les cheveux et les empêche de croître.

Solution No 125

HORIZONTALEMENT : 1. Xylophone. — 2. Astrée ; et. — 3. N-E ; récit. — 4. Trafalgar. — 5. Ali ; Eva (Braun) — 6. Il ; ANA ; André Gide. — 7. Perm ; salé. — 8. Amitié. — 9. Entériner.

VERTICALEMENT : 1. Xanthippe. — 2. Yser ; lé. — 3. Lacet ; Aa ; rat. — 4. Oriflamme. — 5. Pétaïn ; IR (hier). — 6. He (hélium) ; Asti. — 7. Age ; ain. — 8. Ne ; avalée. — 9. Etirage.

Ont envoyé la solution exacte

- M. Augustin BALLESTRAZ, Montana ; M. Norbert CREPIN, Troistorrents ; M. E. DEFAGO, Muraz ; Mlle Marie-Thérèse FAVRE, Vex ; Mme Robert FELLEJ d'Emile, Saxon ; Mme Andrée FRANC, Monthey ; Mme Gabriel DUBOSSON, Champéry ; M. Léonce GRANGER, Troistorrents ; M. Jean MONAY, Morgins ; Mme Susanne PANCHARD, St-Maurice ; Mme Marcel PARVEX, Muraz-Colloby ; M. Aloïs QUARROZ, Montana ; Mlle Janine RABOUD, Vernier ; M. Isaac ROUILLER, Troistorrents ; Mme Catherine ROUX, Champlan ; M. Rémy SIGGEN, Noës ; Mlle Hélène THABUIS, Paris.

Les heureux gagnants

Le tirage au sort a désigné Mme Marcel PARVEX, de Muraz-Colloby comme gagnante du prix attribué à ce concours ; tandis que Mme Catherine ROUX, de Champlan, recevra le prix de consolation.

Ne capitulez pas devant la constipation

Votre foie doit verser chaque jour un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient, votre organisme s'intoxique. Vous êtes constipé, lourd, mal à l'aise. La cause c'est votre foie paresseux qu'il faut réveiller. Voici un moyen : fixez-vous chaque jour une heure pour aller à la selle et prenez avec un verre d'eau 1<sup>ère</sup> semaine, deux pilules Carters chaque soir (dans les cas rebelles cette dose peut être augmentée) ; 2<sup>e</sup> semaine, une chaque soir, 3<sup>e</sup> semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE stimule l'afflux de la bile pour vous permettre de mieux digérer vos aliments, débloquer votre intestin, et l'aider à fonctionner régulièrement de lui-même. Soulagement de la constipation, vous serez en meilleure forme. Fr. 2.35.



vient de paraître

Le nouveau guide culinaire

de Henri-Paul Pellaprat

Présenté par les Editions Jacques Kramer, à Morat, et publié sur les presses de l'Imprimerie Centrale, à Lausanne, le nouveau Guide culinaire de H. P. Pellaprat est un ouvrage très complet. Richelement illustré de planches en couleur et en noir et blanc, il contient non seulement d'excellentes recettes dont la plupart sont très faciles à exécuter, mais aussi de précieux conseils aux maîtresses de maison, aux cuisinières, et même aux professionnels. Sa préface est signée par Robert J. Courtine, de la Commanderie des cordons bleus de Dijon. Les recettes au nombre de 1500 sont adaptées aux exigences de notre temps, le texte est concis et bien ordonné ; il est indispensable à tous ceux soucieux de faire une bonne cuisine soignée, sans engager de grandes dépenses.

C'est l'ouvrage d'un grand chef qui sait se mettre au niveau de la simple ménagère et guider les jeunes cuisinières les plus expérimentées.

H.-P. Pellaprat fut professeur en chef aux Ecoles de cuisine et pâtisseries du « Cordon-Bleu » Paris, il est l'auteur de nombreux ouvrages professionnels. La variété des recettes de cet ouvrage-ci est infinie, de la plus simple à la moins facile, les proportions des éléments requis et le temps de cuisson y sont exactement indiqués. Précédés d'une définition des termes culinaires, il contient également un chapitre sur les épices, les herbes et leur emploi dans la préparation des différents mets. On y trouve aussi une note sur les vins, question qui embarrasse souvent les maîtresses de maison. Les chapitres traitant de la pâtisserie et des plaisirs enchanteront particulièrement les jeunes filles qui s'initient aux mystères de l'art culinaire. N'est-ce pas généralement par ces recettes-là qu'elles commencent ?

« H.-P. Pellaprat — a écrit Curnonsky, prince élu des gastronomes — est l'un des maîtres de cette magnifique génération de chefs qui, pendant un demi-siècle, ont porté si haut et, l'on peut dire, procuré et assuré la gloire de la cuisine française. Grand cuisinier, excellent pâtissier, technicien impeccable, il est un artiste amoureux de son art ».

H. Br.

Une photographie qui vaut de l'argent !

Les grands reporters voient l'actualité avec l'œil de leur caméra. Ils la transposent en images, tragiques, drôles ou touchantes, qui donnent au lecteur l'impression d'avoir assisté lui-même à l'événement.

Parmi leurs milliers de photos, dix reporters connus ont choisi leur préférée : celle qui leur semble la plus symbolique ou la mieux réussie. Lequel de ces instantanés plaira le plus au public ? C'est la question que pose « Pour Tous » dans le cadre d'un grand concours qui vaudra de beaux prix à ceux qui devineront le mieux le goût de la majorité.

Au sommaire du numéro de cette semaine : l'actualité sportive, un supplément spécial sur le Salon de l'Automobile de Genève et les dernières nouveautés techniques, le début d'un captivant documentaire sur « La vie mouvementée de Marina de Kent ».

Etsu Inagaki Sugimoto

Etsu, fille de Samouraï

Traduit de l'anglais par René de Cérenville. Collection « ORIENT », 1 vol. in-8 écu br. 9.95. Editions Victor Attinger SA Neuchâtel.

Un document passionnant : la vie familiale de l'aristocratie nipponne, aux traditions séculaires.

Ce livre charmant par sa véracité et sa poésie nous fait pénétrer dans un monde ignoré de la plupart des européens : la vie familiale de l'aristocratie nipponne, dans ses détails les plus intimes. L'auteur nous conte sa jeunesse, au sein d'une famille appartenant à la noblesse guerrière ; puis son exode aux Etats-Unis lors de son mariage. Tous les épisodes qui ont trait à la vie du Japon, aux traditions séculaires des Samouraï, à la religion du pays, retiennent spécialement l'attention. Il se dégage de l'œuvre un intérêt qui est dû à la sincérité de l'auteur et aussi au combat qui se livre en elle, l'attachement au passé de sa race et l'admiration de la vie moderne avec ses richesses en liberté individuelle et en action.

En lisant ces souvenirs, le lecteur s'abandonnera au charme de récits où l'émotion se mêle à l'humour et l'érudition au sourire.

Une réimpression qui sera la bienvenue.

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

offices religieux

Horaires des messes du dimanche 24 mars

Troisième dimanche de Carême

SIERRE

Messes à 5 h., 6 h., 15, 7 h., 15, 8 h., 15 et 9 h. A 10 h., grand-messe, 20 h., messe du soir.

SION

Paroisse de la cathédrale. Messes basses : 6 h., 7 h., 8 h. et 11 h. 50. Grands messes : 9 h. et 10 h. Messe du soir à 20 h.

Paroisse du Sacré-Cœur

6 h. 50 : messe basse. 7 h. 15 : messe basse. 8 h. 15 : messe dialoguée. 9 h. 50 : Office paroissial. Messe chantée. 11 h. : messe basse. 18 h. 45 : chapellet. 19 h. : messe du soir et communion.

Que pense MADAME... des "Mambo's" ?

MONSIEUR se doit... de porter un chapeau

20 h. : exercice du Chemin de la Croix et bénédiction du Saint Sacrement. Durant le Carême, tous les vendredis et les dimanches à 20 h. : exercice du Chemin de la Croix suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

LES AGETTES

16 h. : Messe basse.

MARTIGNY

Messes basses : 6 h. 50, 7 h. 50, 9 h. 50. Messe des enfants : 8 h. 40. Grand-messe : 10 h. 50. Messe du soir (suivie du sermon de Carême) : 19 h. 45.

ST-MAURICE

Eglise paroissiale : 7 h. 15 et 8 h. 50 : Messes basses. 10 h. : Grand-messe. 17 h. : Exercice du Chemin de la Croix.

A la Basilique :

5 h. 15, 6 h., 6 h. 55, 7 h. 50 : Messes basses. 8 h. 45 : Grand-messe.

Capucins :

6 h. 50, 8 h. : Messes basses. 20 h. 15 : Mois de St-Joseph.

Notre-Dame du Scex :

Tous les jours de la semaine : Messes à 6 h. 25. Le dimanche et jours de fête : Messes à 6 h. 50 et 7 h. 20.

MONTHEY

6 h. 50, 8 h., 9 h. 10 h. : Grand-messe ; 11 h. 15. A 17 h. 50 : prière du soir. 20 h. : Messe du soir.

VERCORIN

6 h. 50 : Messe basse. 9 h. 50 : Grand-messe.

VERMONT NOBLESSE

radio-télévision

Samedi 23 mars 1957

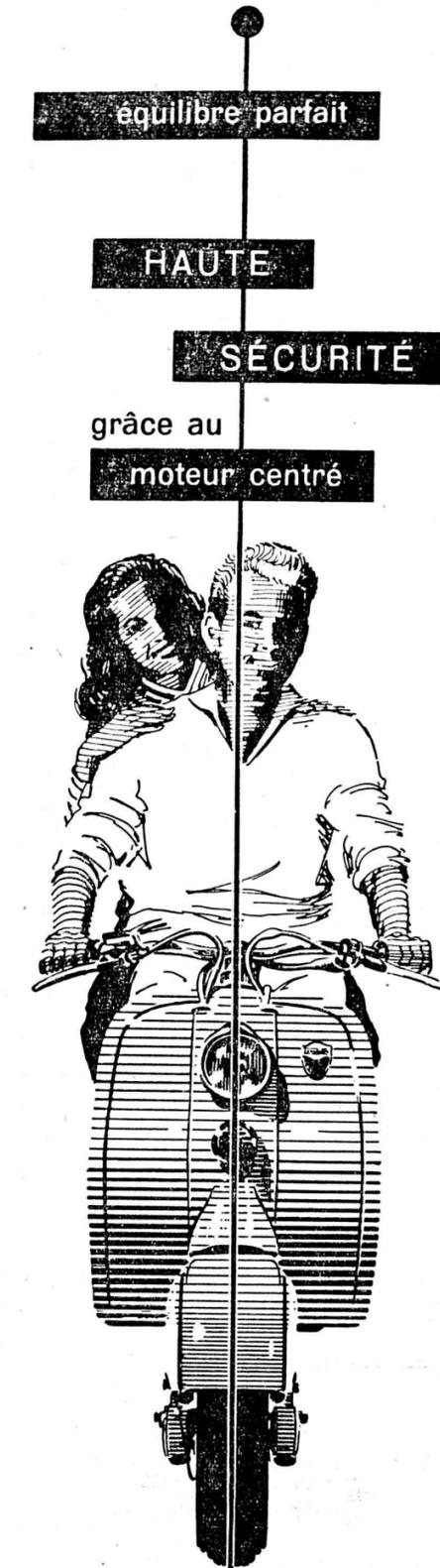
SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Plusieurs propos et concert matinal. Aubade populaire. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Variétés populaires. 12 h. 15 Ces goals sont pour demain... 12 h. 30 Chœurs de Romandie. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 La Parade du Samedi. 13 h. 20 Vient de paraître... 13 h. 30 Le grand prix du disque 1956. 14 h. La vie des affaires. 14 h. 10 Un trésor national : nos patois. 14 h. 55 Les documentaires de Radio-Lausanne. 15 h. 20 La semaine des trois radios. 15 h. 35 L'auditeur propose... 17 h. Moments musicaux. 17 h. 15 Swing-Sérénade. 18 h. 30 Cloches du pays. 18 h. 35 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 50 Le pont de danse. 19 h. 55 Le quart d'heure vaudois. 20 h. 15 La guerre dans l'ombre. 21 h. 10 Le monde dans tous ses Etats. 21 h. 40 Bonnes et mauvaises rencontres. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Entrons dans la danse !

BEROMUNSTER. — 12 h. 40 Joyeuse fin de semaine. 13 h. 40 Chronique de politique intérieure. 14 h. 10 Concert populaire. 14 h. 30 Causerie en dialecte. 14 h. 50 Histoires d'hôtels et auberges. 16 h. Musique de chambre de Schubert. 17 h. 30 Causerie. 18 h. Pour les amis du jazz. 18 h. 30 Notre causerie du samedi. 18 h. 50 Harmonie. 19 h. Les cloches du pays. 19 h. 05 Harmonie. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Soirée variée. 21 h. 30 Chants de marins internationaux. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chanteurs aimés. 22 h. 50 Musique de danse.

Dimanche 24 mars

Sottens. — 7 h. 10 Salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert de musique gaie. 8 h. 45 Grand-Messe. 10 h. Culte protestant. 11 h. 15 Les beaux

Sirop des Vosges Cazé pour bronches fragiles



équilibre parfait

HAUTE

SÉCURITÉ

grâce au  
moteur centré

# Lambretta

Equippée de pneus-  
Firestone-suisses

125 et 150 cc

Mod. LD caréné avec roue de secours  
dès Fr. 1490.-

Mod. D non caréné  
dès Fr. 1250.-

Agent général JAN S.A. Lausanne

Importateur : JAN S. A., LAUSANNE

Agences officielles : ARDON : J. Rebord. — BRIGUE : C. Partel. — CONTHEY : R. Blanc. — FIESCH : W. Russi. — GLIS-BRIGUE : Nanzer & Jossen. — MONTHEY : C. Meynet. — MUNSTER : Nanzer A. — SIERRE : Perrin Frères. — SION : A. Ebener. — SION : B. Bétrisey & Cie. — SION : A. Frass. — SUSTEN : M. Meichtry. — SAINT-MAURICE : R. Richoiz — VERNAYAZ : R. Coucet. — VISP : A. Paci.

A vendre beaux plants de  
**Myrobolans calibrés**

Sélection Waedenswill

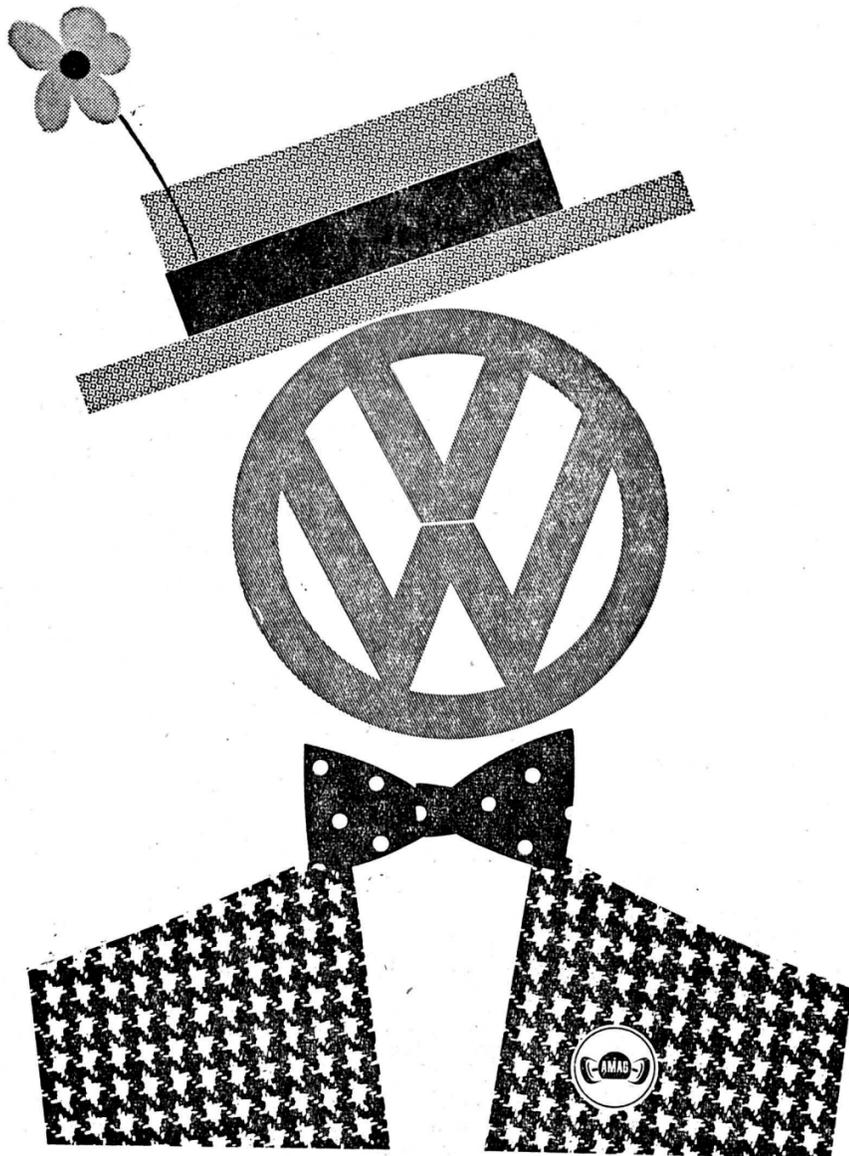
Albert SAUTHIER, pépiniériste, Saxon.  
Tél. 6 21 57.

DEMANDEZ

notre excellent bœuf salé et fumé  
le kg. Fr. 4.-

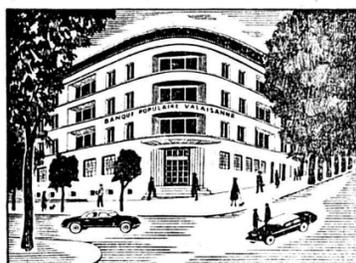
**Boucherie O. Neuenschwander S. A.**  
Genève

17, av. du Mail — Téléphone (022) 24 19 94



## VW plus jeune que jamais !

Salon de Genève Amag Schinznach Stands Nos 53-57

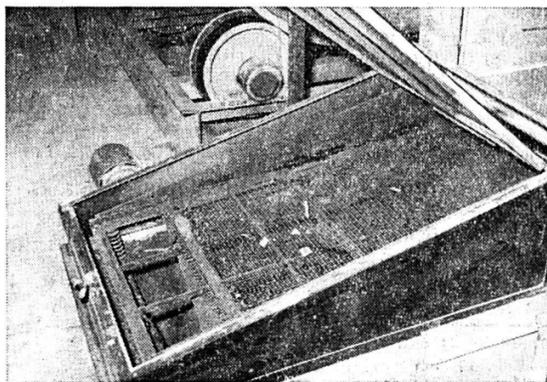


### Banque Populaire Valaisanne

Monthey **SION** Saxon

Depuis plus de 50 ans au service de la  
clientèle valaisanne

Capital et réserves . . . . . Fr. 3.200.000.-



Qualité...

20,000 kilos de

### VITALHUMUS

passent journellement à travers  
ce tamis vibrant

Pas de débris stériles  
Vitalhumus ne contient  
que des matières utiles

**MEOC. S. A. Charrat**

## HUMUS BENY

Plantes fortes = Belles récoltes

Toutes cultures 35 ans de succès

L. Cottagnoud, Vétroz

Fédération V. P. L. Sion

## DUVET

Oreiller 60 x 60 7.50  
Traversin 60 x 90 13.50  
Duvet 110 x 150 27.50  
L'ensemble 48.50

Envois contre remb.

**E. Martin - Sion**  
Tél. (027) 2 16 84

## Land Rover

Pour achat, réparations,  
pièces de rechange.

Garage Lugon, Ardon - tél. 027/4 12 50.

## RADIO

Télévision  
Magnétophones

### Prix des plus bas

Vous pouvez acheter  
chez nous des postes de  
radio neufs à des prix  
très avantageux.

1 année de garantie  
paiement comptant

Commerce spécialisé  
avec concession fédérale  
et disposant d'un  
propre atelier de réparations  
des plus modernes. Demandez nos  
offres sans engagement.  
Grand catalogue de radio  
et TV, 232 pages,  
560 illustrations contre  
fr. 1.50 en timbres-poste  
ou contre remboursement.  
Le montant sera déduit en cas d'achat.

## Radio - Import

General Wille - Str. 20  
Zurich 2  
Tél. (051) 23 24 54  
Installations  
par nos spécialistes

## Boucherie Chevaline Schweizer

Rue du Rhône 5, Sion  
Tél. (027) 2 16 09

Saucisses à cuire fr. 4.  
le kg. ; saucisses à  
manger crues Fr. 5.- le  
kg. ; salamettis Fr. 8.-  
à 8.50 le kg. ; salami  
extra Fr. 8.50 le kg. ;  
cervelas Fr. 0.25 pièce ;  
côtes fumées Fr. 2.-,  
2.50 et 3.- le kg.

## DIX FRANCS

1 réveil de qualité,  
fab. suisse ! avec cadran  
lumineux 12.-.  
Montres étanches, anti-  
chocs depuis fr. 40.-.  
Envois sans frais.  
Ferd. Nicole, horlo-  
ger, Apples, tél. 7 12 54.

## Sommelière

est demandée dans  
café de passage à  
Bulle. Entrée 1er avril  
Tél. (029) 2 76 70.  
Congé régulier.

On cherche, pour mi-  
juin 2

## effeuilleuses

Voyage payé. S'adr.  
Willy Voegeli, café,  
Valeyres s. Montagny,  
(Vaud). Tél. (024)  
2 28 26.

## FROMAGE

½ gras, extra, 1re qua-  
lité, Fr. 4.- le kg. Va-  
cherin fribourgeois, Fr.  
5.40 le kg.

S'adr. à Alfred Bos-  
son, laiterie, Torny-le-  
Grand (Fbg). Téléphone  
(037) 6 81 04.

A vendre voiture

## RENAULT

4 CV, en parfait état  
mécanique ; réelle oc-  
casion. Garage du Sa-  
lentin, Vernayaz, J.  
Vouilloz, (026) 6 57 05.

A vendre

## camionnette

Peugeot 202 V, moteur,  
pont, peinture très bon  
état. S'adresser à L.  
Barmann Martigny-  
Bourg.

## sommelière

On demande jeune  
fille propre et de cou-  
fiance. Entrée début  
avril. Restaurant du  
Chamois. Les Diable-  
rets. Tél. (025) 6 41 71.

On cherche pour le

## 1er avril

## filles d'office

et cuisine, Fr. 200.-.  
Congés assurés.  
Hôtel Beau-Rivage, à  
Montreux.

A vendre

## 34 stères

de bois dur (orme).  
Quartelage évent. gros  
ronds. Par camion ou  
sur wagon. (Neuchâtel).  
S'adr à Borioll Frères,  
scierie, Bevaix (Ntel).

A vendre moto

## JAWA 250 cc.

mod. 1954, en parfait  
état, pneus neufs.  
S'adresser à André  
Gay, Dorénaz.

On demande

## sommelière

Débutante acceptée.  
Tél. 6 10 58 (026). Café  
de la Tour. La Batiaz.

## Fille d'office

demandée. Bon traite-  
ment, logée.  
Café-restaurant « Le  
Relais » Lausanne. Tél.  
(021) 22 81 72.

## A vendre

plantons de fraises  
Mme Mutot sélection-  
nés.  
Raymond Rappaz  
Saxon. Tél. 6 22 46.

## Prêts

Depuis 40 ans,  
nous accordons  
des prêts sans  
formalités  
compliquées.

Réponse rapide.  
Discrétion absolue

**Banque Procrédit  
Fribourg**

On demande pour le  
2 avril.

## sommelière

dans bar-restaurant.  
Gain 500 à 550 fr. par  
mois. S'adresser au  
Café central Payerne.  
Tél. (037) 6 26 91.

# Les coupeurs suisses se déchaînent au cours de la 3<sup>e</sup> nuit des Six jours de Zurich

(par téléphone de notre envoyé spécial)

Lorsque nous arrivons au Hallenstadion, vendredi soir, peu avant 20 heures, nous constatons que le public a littéralement pris d'assaut le Vélodrome des bords de La Limmat; ce qui n'est nullement étonnant, si l'on sait que la plupart de nos compatriotes d'outre-Sarène ont adopté la semaine de 5 jours et qu'ils ne travaillent donc pas le samedi.

Signalons aussi que la nuit dernière devait voir se disputer un sprint d'envergure pour l'obtention d'une Opel et qu'un concours était également organisé parmi les spectateurs dont le premier prix consistait également en une voiture de ce genre.

Mais voyons un peu ce qui s'était préalablement passé, avant le début de cette soirée.

## Une journée calme

Peu de changements se sont produits dans l'après-midi d'hier, si ce n'est que Schulte-A. von Büren ont repris un tour. Au vu du dernier classement que nous avons publié dans notre numéro de vendredi, la lanterne rouge, constituée par le tandem Schaer-Plantaz a également été en mesure d'améliorer sa position durant l'après-midi, ce qui fait qu'à l'aurore des sprints de 20 heures et au moment d'entamer la troisième nuit de course, le classement de ces deux Six-Jours de Zurich était le suivant: 1. Senfftleben-Forlini, 157 pts; 2. Koblet-Strehler, 56 pts; 3. Roth-Bucher, 50; 4. Schulte-A. von Büren, 42; 5. Van Steenberg-Severyns, 35; 6. Gillen-Decorte, 30; 7. à un tour: Plattner-Pfenninger, 162; 8. Bugdahl-Donicke, 96; 9. O. von Büren-Bellenger, 92; 10. Maier-Tiefenthaler, 54; 11. Lauwers-Rijckaert, 54; 12 à 2 tours: Nielsen-Klamer, 49; 13. Wenger-Wirth, 36; 14. à 4 tours: Graf-Debeuckelaere, 40; 15. Schaer-Plantaz, 22.

La situation telle que nous vous la donnons ci-dessus vous permettra par conséquent de mieux suivre le développement de la course, tel que nous vous la communiquerons par téléphone dans le cours de la nuit.

## Le déclenchement des hostilités

Histoire de ne pas faire perdre patience aux spectateurs, la bagarre se développa une fois de plus dès que furent terminés les sprints de 20 heures, lesquels avaient d'ailleurs été suivis de quelques autres empoignades de moindre importance pour l'obtention de primes de tout genre.

Cette bagarre, ce furent Bugdahl, Graf et Plantaz qui la déclenchèrent, ce qui eut pour effet immédiat de réduire le retard des deux équipes les plus mal placées, puis, sur un démarrage époustoufflant de Jean Roth, de retrouver seule en tête l'équipe des diables rouges Roth-Bucher, absolument déchaînés.

## Trois équipes suisses au commandement après une poursuite sensationnelle

Il nous a d'ailleurs été rarement donné d'assister à une course poursuivie aussi fantastique menée par deux hommes seuls contre 14 équipes, lancées à un train d'enfer. Peu après, ce fut au tour de Van Steenberg-Severyns et de Maier-Tiefenthaler de revenir sur les deux leaders.

Comme on peut bien le penser, Koblet et Strehler la trouvèrent suffisamment saumâtre pour se décider, eux aussi, à lancer une contre-offensive d'une puissance inouïe. Le résultat ne se fit pas attendre et à 21 heures, nous avions en tête les trois équipes suisses Roth-Bucher, Koblet-Strehler et Maier-Tiefenthaler, plus les duos étrangers Van Steenberg-Severyns, Gillen-Decorte et Bugdahl-Donicke, suivis à un tour de Senfftleben-Forlini, Lauwers-Rijckaert, Schulte-A. von Büren et Bellenger-O. von Büren.

## La chasse se prolonge

Devant près de 10.000 spectateurs enthousiastes, il n'y avait aucune raison de voir les témoins rentrer dans leur coquille et les chasses prirent une telle ampleur que nous renoncions à vous narrer la totalité des incessants renversements de situation enregistrés. A 21 h. 10, cependant, Van Steenberg-Severyns se retrouvaient seuls au commandement, mais si l'on eût pu croire que l'aurole du champion du monde sur route planerait longtemps sur l'épreuve, on se rendit bientôt compte que la situation n'avait jamais été si peu stable. Une chute de Forlini et de Nielsen apporta du reste bientôt de nouvelles perturbations au peloton, lequel continua à subir sans intermission éclatements sur éclatements.

## Du tout grand Koblet...

... et du tout grand Strehler, pouvons-nous ajouter! Nos deux fameux champions recalés un instant à 2 tours de Van Steenberg-Severyns furent en effet les seuls jusqu'à 22 h. 50, hier soir, à pouvoir reprendre un tour au célèbre M. Rik, et ceci avec un panache qui, franchement, fit trembler les verrières du Hallenstadion de Zurich; les sportifs qui étaient rassemblés cette nuit, n'oublieront pas de si tôt la performance de nos deux vedettes. Malgré toutes les tentatives, leur exploit resta bel et bien inégalé, jusqu'au moment où le calme qui devait automatiquement précéder la série des sprints de 25 heures s'empara de l'anneau de bois d'Oerlikon. Mais il faut aussi relever que cette première chasse de la nuit avait duré exactement 115', ce qui est absolument remarquable sinon exceptionnel.

Il n'en avait pas fallu plus pour plonger enfin dans une ambiance de tonnerre le public étonnamment bruyant (on citait le chiffre de 12.000 spectateurs), qui emplissaient le vélodrome d'Oerlikon jusque dans ses moindres recoins.

Afin de ne rien oublier, signalons aussi que le même public félicita, hier soir, l'équipe Roth-Bucher, comme la plus populaire de cette troisième nuit de course, avec il est vrai un avantage des plus minimes sur l'équipe Van Steenberg-Severyns, toujours seuls leaders à 25 heures.

Pour ne pas faire de jaloux, ajoutons que Fritz Pfenninger obtint à son tour la palme des sympathies accordées chaque soir à un individu.

## Les positions à minuit

A l'issue des sprints de 25 heures et de la chasse terriblement animée qui leur succéda, le classement provisoire s'établissait ainsi, lorsque retentirent les 12 coups de minuit et alors qu'il restait encore 94 heures de course à effectuer: 1. Schulte-A. von Büren, 52 pts; 2. à un tour: Plattner-Pfenninger, 189; 3. Senfftleben-Forlini, 165; 4. Koblet-Strehler, 58; 5. Roth-Bucher, 56; 6. Nielsen-Klamer, 54; 7. Gillen-Decorte, 40; 8. Van Steenberg-Severyns, 39; 9. Lau-

wers-Rijckaert, 58; 10. à 2 tours: Bugdahl-Donicke, 96; 11. à 3 tours: O. von Büren-Bellenger, 97; 12. Maier-Tiefenthaler, 58; 13. à 5 tours: Graf-Debeuckelaere, 42; 14. Wenger-Wirth; 56; 15. à 6 tours: Schaer-Plantaz.

## L'Opel et 3000 francs à van Steenberg

C'est au milieu d'un enthousiasme confinant au délire que fut disputé, sur 10 tours, le fameux sprint de l'année pour l'attribution de l'Opel Record 1957.

D'abord emmené par le Luxembourgeois Gillen, l'emballage vit ensuite se porter en tête le Belge Lauwers puis le Français Forlini; mais, grâce à un rush étourdissant, ce fut finalement le maillot arc-en-ciel de Rik Van Steenberg qui surgit comme une fusée du peloton et le champion du monde s'octroya le véhicule, tout en s'offrant de la sorte le plaisir d'accomplir quelques tours de piste, non pas sur sa bécane, mais bien à l'intérieur du fruit de sa superbe envolée.

Toute chose allant d'ailleurs par deux, Rik trouva encore le moyen, en cours de soirée, de rafler une superbe prime de 3.000 francs suisses, offerte par une grande firme de café. Un beau cumul, en vérité!

## Un record du monde pulvérisé

Durant la neutralisation de 0 h. 50, l'Autrichien Edwin Simmie s'attaqua, avec un brio étonnant, au record du monde amateur des 10 km, sur piste couverte, détenu par l'Italien Pietro Musone en 15' 25". Simmie réalisa le temps remarquable de 12' 52" 1. A noter que le puissant Autrichien n'a cependant pas battu au passage le record du monde des 5 km, toujours détenu par notre compatriote Schweizer, en 6' 14" 1, car il ne réalisa sur cette distance que 6' 23" 6.

## A trois heures du matin

A l'aube de cette journée de samedi, alors qu'il ne reste plus qu'une ultime série de sprints à disputer et que les coureurs, sans doute épuisés par les gros efforts fournis dans la première partie de la nuit, sem-

blent vouloir observer une trêve tacite, la situation était restée exactement ce qu'elle était lors de notre coup de téléphone de minuit: seul Graf et Debeuckelaere avaient réussi à ramener leur retard sur les leaders Schulte-A. von Büren à 4 tours de piste.

J. Vd.



## Une superbe performance de K. Müller

L'un des plus jeunes membres de notre équipe nationale de tir, a réussi récemment une performance exceptionnelle. Il s'agit de Kurt Müller, de Lucerne, l'élève de l'ancien champion du monde Emilie Grünig. Exécutant un tir au petit calibre à 50 mètres, il a atteint le magnifique total de 1178 points (sur 1200 maximum), ce qui égale le record du monde du Danois Jensen (de manière officieuse, précisons-le, car un résultat d'entraînement ne peut entrer en ligne de compte pour un record). Müller a exécuté trois demi-programmes: au 1er, il a atteint 584 pts, au 2e 592 pts, et au 3e 586 pts. Son deuxième tir est sensationnel: à 8 pts du maximum.

Müller a réussi deux passes de 100 couché, deux passes de 99 à genou et 96-98 debout. Hollenstein aura un rival à sa mesure, car Müller est aussi capable d'obtenir des résultats étonnants à l'arme libre, à 500 mètres.

## en quelques lignes

Quelques grandes épreuves cyclistes retiendront l'attention aujourd'hui et demain. En Belgique, la course Gand-Wevelghem a lieu aujourd'hui et réunit une participation relevée. Parmi les engagés figurent les Suisses Clerici, Favre, Frei, Flotron, Lurati, Holenweger, Gand-Wevelghem, avec ses 205 kilomètres, constitue une belle épreuve de début de saison. Rappelons qu'elle vit une fois une double victoire suisse, avec Graf 1er et Kubler 2e.

Les Français auront, demain, leur classique Critérium National, où Bobet et Anquetil vont engager un sensationnel duel qui sera peut-être arbitré par André Darrigade. Les routiers italiens seront aux prises dans le Circuit de Reggio Calabre, tandis

que les routiers belges et étrangers, qui auront couru samedi Gand-Wevelghem, se retrouveront dimanche dans le «Het Volk», une course beaucoup plus dure.

Le Blausee-Derby, à Riederalp, a mis en évidence quelques skieurs qui s'étaient distingués aux championnats valaisans à Unterbach. Chez les juniors, le duo Eyholzer - Furrer s'est imposé avec facilité, le premier nommé établissant en descente le meilleur temps de la journée. En seniors, victoire de von Riedmatten, de Münster, devant Leo Wenger. Brillante performance du senior Il Werner Grünwald (dont nous avons souligné la valeur à Unterbach) qui a établi au slalom le meilleur temps, malgré une pénalisation de 5" dans une manche. Relevons l'excellente tenue du vétéran de Brigade, Anton Escher, qui, malgré ses 61 ans, effectua toutes les épreuves, chaleureusement encouragé par le public.

Le 14 avril, à Vienne, l'Autriche rencontrera la Suisse. Nos voisins ont déjà sélectionné les joueurs qui formeront le team national; les voici: gardiens: Engelmeier, Schmied; arrières: Koslicek, Stotz, Happel, Swoboda; demis: Koller, Barschandt; avants: Horak, Hof, Buzek, Grohs, Walzhofer, Pichler. Le fameux arrière-central Kollmann est blessé. On remarquera qu'il y a beaucoup de «nouveaux» parmi ces sélectionnés. Rappelons que l'Autriche a essuyé une surprenante défaite devant l'Allemagne, récemment à Vienne; elle ne paraît plus aussi forte qu'en 1954, ayant perdu notamment de grands footballeurs comme Hannapi, Öcwirk (actuellement à l'étranger).

Dix nations, dont la Suisse, seront représentées samedi à Waregem (Belgique) au Cross des Nations, sorte de championnat du monde officieux de cross-country. Les deux meilleures places obtenues par des Suisses à cette grande épreuve ont été celle de A. Sutter (16e en 1950 à Bruzelles) et celle de Frischknecht (10e en 1955 à Paris). Nos représentants seront cette année: Sidler (Lucerne), Steiner (St-Gall), Suter (Lucerne), Morgenthaler (Berne), Zehnder (Schwyz), Schriber (Lucerne), Jeannotat (Fribourg), Aug, Sutter (Zurich) et S. de Quay (Sion). Le parcours est très dur et comme le temps est mauvais sur la Belgique, les concurrents devront certainement courir dans la boue. L'Anglais Sando, le Portugais Faria, l'Espagnol Amoros, le Français Benaissa, le Belge Vandewattynne sont cités comme favoris. Nos coureurs, grâce à leur homogénéité, peuvent espérer un excellent classement par équipe. Le Lucernois Sidler obtiendra probablement le meilleur classement individuel, sa forme actuelle étant très bonne. Quant à de Quay, dont on connaît les grandes possibilités, il fera tout pour surprendre en bien.

E. U.

# L'arrivée de l'hélicoptère de Geiger

Texte Emile Biollay. — Photos Cg. - Nouvelliste

Comme nous l'avions annoncé, l'hélicoptère d'Hermann Geiger est arrivé, hier, en Valais.

Parti de Kloten, Hermann Geiger s'est posé à Berne où il prit à son bord deux passagers: MM. Roger Bonvin, conseiller national et président de Sion, et Charles Meyer, ingénieur. Il s'envola de Berne à 8 h. 18, et voici les impressions que M. Roger Bonvin a bien voulu nous confier:

— Le voyage en hélicoptère a été très confortable. Dans la campagne bernoise, Hermann Geiger volait à faible altitude et l'on pouvait voir nettement devant l'appareil les gens qui nous saluaient en agitant la main. Nous sommes entrés en Valais par le Pas-de-Cheville.

Parvenu à 9 h. 10 au-dessus de Sion, soit 52 minutes après le départ de Berne, l'appareil effectua un tour

de reconnaissance au-dessus de l'aérodrome et, après quelques minutes de démonstration, il se posa de façon

impeccable sur le terrain, en présence de plusieurs personnes, parmi lesquelles on notait MM. Maurice d'Allèves, Antoine Pitteloud et Albert Deslarzes, de la Section valaisanne de l'Aéro-Club.

Après le P-16, les Sédunois ont maintenant un nouvel oiseau célèbre dans leur ciel...



Il est 9 h. 10, l'hélicoptère offert par l'Union suisse des coopératives au pilote Hermann Geiger va se poser sur l'aérodrome de Sion, de vant le restaurant. Il est à trois mètres du sol et son pilote fait quelques démonstrations de sa maniabilité. A l'arrière plan on distingue quelques escadrilles de notre aviation militaire.



L'hélicoptère vient de se poser. Les deux passagers, M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion (au centre) et M. l'ingénieur Charles Meyer (à droite), viennent de sortir de la cabine et baissent la tête pour ne pas être «décapités» par les pales du rotor et baissent la tête core. Derrière M. Bonvin, le pilote Hermann Geiger.



Une vue qui donne une idée exacte de la place disponible dans la cabine. Le siège du pilote est au centre, le tableau de bord à gauche (à droite sur notre photo). On remarquera la grande visibilité dont jouit le pilote.



## Peut-on empêcher le vieillissement?

Certes pas, mais on peut le combattre en mettant à disposition de notre organisme les vitamines et les minéraux nécessaires. Prenez dans ce but de l'EgmoVit. L'EgmoVit est un reconstituant basé sur les découvertes scientifiques les plus récentes et fournissant à l'organisme humain 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux. Les minéraux soutiennent et renforcent l'action des vitamines; ces deux facteurs vitaux assemblés font d'EgmoVit un reconstituant énergique et indispensable à votre santé et celle de toute votre famille. L'EgmoVit a un goût agréable; il se présente sous forme de tablettes chocolatées. L'emballage de 40 tablettes d'EgmoVit coûte frs. 4.30 et celui de 120 tablettes frs. 10.50 (gain de frs. 2.40). Ce grand emballage fournira à votre corps 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux pour une durée de deux mois. L'EgmoVit est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries où vous recevrez un échantillon gratuit d'EgmoVit avec indication d'emploi détaillé.



## AVIS

J'ai le plaisir d'informer mon honorable clientèle ainsi que toute la population de Saint-Maurice et environs, que j'ai repris le commerce de M. Léon AMACKER,

## MAROQUINERIE

A côté des articles de cuir, je continue comme par le passé : **la laine - lingerie et mercerie**

Par des marchandises de qualité et mon désir de satisfaire chacun, j'espère conserver et gagner la confiance que je sollicite.

Représentant des **MAGASINS BONNARD S. A.**  
Dépositaire de la **TEINTURERIE ROCHAT S. A.**

**Ls DÉLITROZ - SAINT-MAURICE**

Importante fabrique d'horlogerie, située dans la campagne neuchâteloise, engagerait :

## quelques jeunes ouvriers et ouvrières

pour être formés sur différentes parties de l'ébauche.  
Travail à domicile exclu.

Faire offres sous chiffre P 2886 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de chocolat offre situation stable et d'avenir à un

## REPRÉSENTANT

pour voyager dans le canton du Valais. Les postulants expérimentés dans la branche alimentaire auront la préférence.

Offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats, photographie et date d'entrée sous chiffre OFA 7889 B à Orell Füssli-Annonces, Berne.



## Antirouille COULEUR DE PROTECTION

gris, ardoise, rouge-tuille

Minimum de plomb - Gris métallique - Vernis bitumeux - 5-10 kg., qual. extra, le kg. Fr. 4,20

**GUALINO - Couleurs - MARTIGNY**

Tél. 6 11 45, en face du Casino

## On demande Sommelière

pour café de grand passage.  
S'adresser au Buffet de Pissevache, Vernayaz, Tél. (026) 6 58 27.

## A vendre BUFFET

de cuisine blanc Fr. 120.-. R. Aviolat, Lavéy.

Une auto-faucheuse Agria, un motoculteur Agria, une Bucher Record, évier, appareil à herber. Huile spéciale pour moteur 2 temps, 15,50 franco port.  
L. Planchamy Agria-service, Vionnaz.

## A vendre cuisinière

à gaz « Le Rêve » état de neuf. Réchaud électrique 2 plaques 380 V en bon état. S'adresser au Nouvelliste sous V 2862.

## On demande un BERGER

pour la garde de 40 génisses. S'adresser Gabriel Cheseaux Lavéy. Tél. 3 64 55.

## Poussines

Leghorn

9 à 10 semaines, de souche bonne pondueuse à Fr. 8.- pièce.  
Parc avicole du Rêpit Aigle. Tél. (025) 2 20 77.

## On cherche jeune fille

pour aider au ménage dans tea-room pâtisserie de montagne, entrée de suite ou date à convenir. Gage, 150.- à 200.- fr. selon âge (Italienne acceptée).  
Ecrire sous chiffre A 2867 au bureau du journal.

Tea-room Restaurant de montagne demande pour la saison d'été

**1 cuisinier**  
**2 sommeliers**  
**garçon de cuisine**  
**filles d'office**

Entrée début mai, faire offre avec référence et présentation de salaire sous chiffre B 2868 au bureau du journal.

## AUTOS OCCASIONS

Au square-Gare, av. de la Gare

## MARTIGNY

garage Polli. M. Pétro. VW 1955; VW 1952; VW 1951; Peugeot 203, 1953; Peugeot 203, cabriolet 1949; Fiat 1100, 1954; Fiat Jardinière, 1951; Opel record cabriolet, 1954; BMW Sport; Frégate 1954; Citroën 1951; Jeep; Austin 1949 Fr. 1 200.-; BMW 1956 Fr. 1 200.-; Vedette 1949 Fr. 1 200.-; Fiat 1100, 1950 Fr. 2 000.-.

Facilités de paiement. Tous autres véhicules sur demande dans les 24 heures. Ouvert tous les jours et dimanche matin.

A vendre

## Pension-Restaurant

Région Fionnay (VS), Affaire intéressante, peut convenir pour home d'enfants.  
Ecrire sous chiffre P 4090 S à Publicitas, Sion.

## Superbe occasion

Scoter « ISO » 125 cm<sup>3</sup>, roulé 17 800 km. état de neuf, moteur complètement révisé. Facture à disposition. Roue de rechange. Porte-bagage. 2 sièges. Imp. et ass. 1957 payés. A vendre cause double emploi. Prix 900 fr. Tél. (027) 2 10 01.

## A vendre petit BILLARD

Etat de neuf. Bonne occasion Fr. 700.-. S'adresser au Nouvelliste sous Z 2866.

On cherche pour de suite ou date à convenir

## ouvrière

étrangère acceptée. S'adr. Rossier Emery Branson - Fully.

## jeune fille

éventuellement sortant de l'école, demandée pour aider dans ménage avec 3 enfants de 3 mois et 3 ans. Occasion d'apprendre l'allemand.  
Ecrire sous P 2702 V, Publicitas, Vevey.

## PERSONNE

est cherchée pour les chambres et aider à la cuisine. Entrée tout de suite.

Buffet de la Gare, Blonay sur Vevey.

## A vendre d'occasion chambre à coucher

comprenant 2 lits complets avec sommier et matelas en bon état, 1 armoire à glace et une table de nuit. Faire offres sous chiffre X 2864 au bureau du Nouvelliste.

A vendre cause achat voiture plus grande

## Taunus 12 M

de luxe, 6 CV, peinture bleu métal. Etat de neuf, intérieur neuf sous housse, très bon état, voiture « pouponnée », pour visiter et essayer, tél. (027) 2 22 91.

## Machines à laver d'occasion

complètement révisées avec garantie, dès Fr. 200.-.

Renseignements par tél. (028) 7 31 69.

Eugen Hofer, Mörel.

## A VENDRE

un complet d'homme, noir, drap, taille moyenne ainsi qu'une balance avec poids, une cuve et un broyeur de fruits, modèle ménage. S'adresser à Mme Galletti, St-Maurice.

## On demande une femme de chambre

pouvant aider au service de table. Entrée immédiate. Hôtel de la Dent-du-Midi, St-Maurice. Tél. (025) 3 62 09.

Pour peu d'argent, je transforme votre

## vieille montre

en une neuve, moderne. Envoyez-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis. Toutes réparations, plaqué or, etc. André PICT, horlogerie, Plan-Soleil 24, Vevey.

## A VENDRE

remorque spéciale pour voiture. Etat de neuf. Roue indépendante. Charge 400 kg. Ainsi qu'une pompe Minor pour traitement. Tél. (026) 6 19 97.

On cherche

## PERSONNE

capable de tenir seule le ménage d'un veuf avec 2 enfants. S'adr. par écrit au Nouvelliste sous Y 2865.

On offre 50 fr par mois à

## garçon

pour aider à soigner des génisses. Vie de famille. Marcel Hoz Ecublens Vaud.

On cherche pour le printemps

## jeune homme

libéré des écoles, salaire 100 fr. par mois. Nourri, logé, blanchi, vie de famille.  
Boulangerie Troillet Bex (Vaud).

On cherche jeune homme comme

## apprenti boulanger

salaire dès le début (durée 2 ans), nourri, logé, blanchi. Vie de famille.  
Boulangerie Troillet Bex (Vaud).

On demande

## femme de chambre

pour juillet et août pour petite pension à Champéry. Bons gages et bons soins. Tél. 025 4 41 70.

## A vendre à bas prix ! Neuf et d'occasion baignoires

à murer et sur pieds BOILERS ELECTRIQUES, lavabos, éviers, W.-C.

Nouveauté sensationnelle !  
Posez vous-même les **CATELLES** en plastique

« Aspla » c'est si facile ! sur bois, plâtre, béton, 12 teintes, échantillons contre Fr. 3.- timbres. Comptoir Sanitaire S. A. 9, r. des Alpes, Genève

A vendre

## VW 54

peu roulé, machine soignée, prendrait en échange moto 250 cc, de préférence BMW.  
Garage C. Rossier et L. Tschopp, Chippis, tél. 5 12 99.

On cherche 2

## sommelières

pour la saison d'été en montagne.  
Ecrire de suite à M. Jean Lugon, Finhaut, ou tél. (026) 6 71 03.

A enlever un

## LOT DE TAPIS NEUFS

en vert visible, laine, 190 x 290 cm., depuis Fr. 165.- à 220.-.  
M. Pesse, Ameublements, Monthey, tél. 4 22 97.

## MARIAGE

Commerçant, veuf, propriétaire, grand, affectueux, cherche personne distinguée avec situation, qui l'aiderait comme maîtresse de maison, éventuellement, mariage. Discretion d'honneur.  
Offres écrites avec photo qui sera immédiatement retournée, sous L.A.M. poste restante St-Maurice.

## Van d'En-Haut s. Salvan

A vendre Café-restaurant comprenant : 1 cuisine, 1 écomat, 1 salle au rez, 5 chambres et 1 dortoir au 1er. 5 caves. Terrasse et parc pour autos. Prix avantageux.  
S'adresser par écrit sous chiffre P 4040 S à Publicitas S.A., Sion.

## Sommelière

cherchée en campagne genevoise dans bon café-restaurant. Place très intéressante pour jeune fille capable. Logée, nourrie, 2 jours congé par semaine. Faire offre Hassler, Café-Restaurant Bel-Horizon, Meyrin douane/Genève.

## COMPLETS VESTONS PANTALONS MANTEAUX CHAUSSURES

Windjack, manteaux, blousons simili-cuir, manteaux moto simili-cuir, neufs 59.-; blousons simili-cuir neufs 58.-; manteaux et vestes cuir dès 69.-; bottes cuir dès 29.-; canadiennes, aussi en cuir; chapeaux feutre, dès 5.-; souliers bas, dès 9.-; souliers de ski, sport, militaire, montagne, jus qu'à No 55, 15.-; Nos 36 à 40, 19.-; Nos 41 à 45, 25.-; souliers de football; sacoches moto, 29.-; complets dès 59.-; vestes ou pantalons longs, golf, équitation, gilet, 5.-; pantalons imperméables, parkas, neufs 19.-; manteaux gabardine, pluie, pélerines militaires, CFF et loden; manteaux CFF, postier, militaire, dès 59.-; tuniques CFF, postier, militaire, dès 19.-; bonnet militaire 3.-; sac à poils 18.-; sac à pain, gourdes; pantalons militaires, CFF, postiers, gilets officiers; jambières, chemises, salopettes, casques moto, sièges arrière motos, bonnets et gants cuir, valises, serviettes cuir, manteaux, costumes, robes, jupes, top-coats, blouses, pullovers, souliers dames, filles.

## jeune fille

de confiance, comme sommelière dans restaurant de montagne. Bonne saison assurée, vie de famille. Téléphone (026) 6 71 82.

## A LOUER

Une prairie de 20000 m<sup>2</sup> située au-dessus de Choëx s/ Monthey.

Conditions avantageuses et bon terrain. S'adr. à Jules Cottet qui de la Vièze 8, Monthey.

A vendre

## moto 580 A

complètement révisée, sans batterie. Prix très intéressant. Tél. Genève (022) 32 82 07.

A remettre à Genève

## TABACS

8% sport-toto, bien situé, rue principale. Reprise 47.000.-. Ecrire sous chiffre S 39600 X Publicitas Genève.

## Camion International 1954

à benzine, basculant 3 côtés, révisé, charge utile 3 900 kg. force 20 CV, à vendre faute emploi.

S'adresser à Marcel Dentan, entrepreneur, Av. France 60, Lausanne. Tél. (021) 24 20 96.

Café de la Poste à Vouvry cherche gentille

## sommelière

Débutante acceptée. Tél. au (025) 3 42 03.

## AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ

rue du Crêt 9, derrière cinéma Moderne, près gare Lausanne. Téléph. (021) 26 32 16.

Envois contre remboursement avec possibilité d'échange. 114 Achat - Vente - Echange.

## SIERRE L'Ermitage BOIS DE FINGES

L'historien qui dut faire mention de cette même personne ne dit ni son nom ni son pays; il parle seulement d'un noble et ancien bourg auquel il ne manque d'une ville que le nom; ailleurs il dit que ce bourg est baigné par le Lambro, ailleurs, qu'il y a un archiprêtre. En recoupant ces détails nous déduisons sans autre qu'il s'agit de Monza.

Nos voyageurs arrivèrent donc à Monza peu après le lever du soleil. Le conducteur entra dans une auberge, leur fit réserver une chambre, les y accompagna et courut soigner sa bête.

Après une soirée comme celle que nous avons décrite et la nuit que chacun peut imaginer, ils déjeunèrent comme le permettaient la dureté des temps, l'économie forcée d'un avenir incertain et le peu d'appétit qu'ils avaient. Tous trois revirent en esprit le banquet qu'ils s'attendaient à faire deux jours auparavant et poussèrent un soupir. Renzo aurait voulu s'arrêter là au moins tout ce jour, voir les femmes logées, leur rendre les premiers services; mais le Père le lui ayant recommandé, il continua sa route après un air revoyant angoissé.

Les femmes se dirigèrent, conduites par le charretier, vers le couvent. Le Père Gardien reçut la lettre sur le seuil.

— Oh! fra Cristoforo! dit-il en reconnaissant l'écriture. Le ton de la voix et les traits du visage indiquaient qu'il prononçait le nom d'un grand ami. Puis il se mit à lire, avec des signes de surprise et d'indigna-



Traduction inédite de M. le chanoine 56 Marcel MICHELET du célèbre roman de Manzoni « I promessi sposi »

tion, levant les yeux et les fixant sur les femmes avec une expression de pitié et d'intérêt. Un instant de réflexion et il dit :

— Il n'y a que la Dame, si la dame veut se charger de cette affaire...

Mes braves femmes, j'essaierai, j'espère vous trouver un refuge plus que sûr, plus qu'honorable, en attendant que Dieu y pourvoie mieux encore. Voulez-vous me suivre ?

... Bien, je vous conduis tout de suite au monastère de la Dame. Suivez à quelques pas, les gens aiment à dire du mal et Dieu sait quels bavardages on ferait en voyant le Père gardien dans la rue en compagnie d'une belle jeune fille... je veux dire avec des femmes...

Il partit en avant. Lucia rougit; le charretier sourit en regardant Agnès, qui ne put s'empêcher d'en faire autant; ils marchèrent à distance respectueuse du Père

et les femmes demandèrent au charretier ce qu'elles n'avaient pas osé demander au gardien : qui était la dame ?

— La Dame, répondit-il, est une religieuse, mais pas une religieuse comme les autres. Ce n'est pas qu'elle soit l'abbesse ni la prieure; au contraire, elle est, dit-on, une des plus jeunes; mais elle est de la côte d'Adam; ses ancêtres étaient des grands venus d'Espagne où sont ceux qui commandent. On l'appelle la Dame pour dire que c'est une grande dame. Tout le pays la nomme ainsi parce qu'on dit qu'au monastère ils n'ont jamais eu une personne semblable. Sa famille, là-bas à Milan, est de celles qui comptent; de ces gens qui ont toujours raison. A Monza ils comptent plus encore. Son père, bien qu'il n'y habite pas, est le premier de la ville. Elle fait la pluie et le beau temps au monastère; et même les gens du dehors lui portent grand respect. Quand elle s'occupe d'une affaire elle vient à bout et si ce bon religieux lui obtient de vous remettre entre ses mains, je peux vous dire que vous serez en sûreté comme sur l'autel.

A la porte du monastère, le gardien les attendit et leur donna quelques instructions sur la manière de se comporter avec la Dame.

— Elle peut vous faire tout le bien qu'elle voudra. Soyez humbles et respectueuses, répondez sincèrement aux questions qu'il lui plaira de vous poser et quand vous n'êtes pas interrogées, laissez-moi faire.

(A suivre.)



**haut-valais**

**Gondo**  
**Votation sur la prolongation de la scolarité**

(Inf. part.) — La scolarité à Gondo est toujours de six mois. Or, le Conseil communal avait proposé de la porter à huit mois. Les électeurs se sont rendus aux urnes et cette votation donna le résultat suivant: 26 oui, 26 non. Il faudra une nouvelle votation qui, espérons-le, donnera satisfaction à la municipalité.

**Zermatt**  
**Hôte de marque**

(Inf. part.) — L'acteur américain Van Johnson séjourne actuellement à Zermatt. Le célèbre artiste américain consacre la plus grande partie de son temps à apprendre un sport qui lui était inconnu jusqu'à ce jour: le ski. Il est accompagné de son fils.

**Viège**  
**Deux ouvriers accidentés**

(Inf. part.) — Dans les établissements de La Louza à Viège, deux ouvriers ont été accidentés par l'explosion d'un bidon contenant des matières inflammables, alors qu'ils travaillaient à un ouvrage de soudure. Il s'agit de MM. Joseph Truffer, de Viège, et Erwin Berthold, ancien président de la commune de Stalden, qui ont été transportés à l'hôpital du district avec d'assez graves brûlures.

**sion**

**A propos d'une heureuse réalisation**

Nous avons relaté, dans notre numéro de vendredi, d'après la Feuille d'Avis du Valais, que le service cantonal d'entomologie pouvait étremer, mercredi, une fourgonnette, laboratoire ambulatoire qui serait le premier du genre en Europe.

Or nous apprenons, de source particulièrement autorisée, que cette nouvelle est partiellement fautive. En effet, ce laboratoire n'est pas « le premier du genre en Europe » puisqu'il a été aménagé selon un modèle employé, entre autres en Autriche et en Hollande.

Il n'en reste pas moins que l'initiative prise par M. Michel Luisier sera appréciée de tous les arboriculteurs et de tous les producteurs en général. En effet, à l'aide de ce laboratoire ambulatoire, dès la mi-avril, il sera organisé des cycles de vulgarisation de cette science fort importante qu'est la protection des végétaux.

L'aménagement de ce véhicule est tel, qu'il permettra de faire les premiers examens et analyses sur place, à l'intention des producteurs. La fourgonnette se trouvera donc à des jours fixes d'avance et qui seront publiés par la presse, à des endroits déterminés et le personnel du service cantonal d'entomologie sera à la disposition des agriculteurs pour tous renseignements et consultations désirables.

Ainsi, grâce à cette heureuse innovation, la station d'entomologie remplira pleinement son but en se mettant à la portée de tout un chacun.

Nous souhaitons plein succès à ce laboratoire phytopathologique ambulatoire.

**martigny**

**Cours préparatoire à l'École normale**

Nous rappelons que l'examen d'admission pour le Cours préparatoire à l'École normale des instituteurs aura lieu à Martigny, jeudi 28 mars à 8 h. 45. Prière de s'inscrire auprès de la Direction du Collège Ste-Marie, à Martigny.

**Le Trio de Vienne**

Ce brillant ensemble, formé du violoniste Otto Partmann, du violoncelliste Robert Scheiwien et du pianiste Edouard Mrazek, vient de remporter

un succès triomphal en Amérique, où la critique le salue comme l'égal des meilleurs ensembles de musique de chambre du monde.

C'est donc une chance extraordinaire qui est offerte aux auditeurs de Martigny de venir entendre ce trio mardi 26 mars, à l'Hôtel de Ville. Les Jeunesses musicales locales sont heureuses d'offrir à leur public un concert de cette qualité, auquel sont conviés également les élèves des écoles et collèges, l'après-midi, à 16 h. 15.

Des trios de Beethoven, Schubert et Schostakovitch sont au programme.

C'est une occasion unique. Ne la ratez pas!

**Je reviens de Chine**

Sous ce titre, M. Fernand Gigon donnera une conférence, avec projections, le mercredi 5 avril prochain, à la salle de l'Hôtel de Ville, conférence organisée par Arts et Lettres. Une séance est prévue pour les écoles en fin d'après-midi.

**S. O. S.**  
Famille dans la nécessité, père manœuvre, mère malade exigeant des soins coûteux et prolongés, nombreux enfants, l'aîné n'a que 16 ans, se trouve en particulières difficultés financières.  
AIDEZ CARITAS à la secourir en versant votre obole au CCP Ile 5232 Sion et en mentionnant au verso du bulletin (pour v-SOS n.v. mars 1957).  
Martigny-Ville, le 22 mars 1957.

**Riddes**  
**Un chalet détruit par le feu**

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 22 heures, le feu se déclarait au chalet habité par M. Paul Gillioz, sis non loin du Garage de la Plaine, à quelque 100 mètres de la route cantonale.

Personne ne se trouvait à cette heure dans le bâtiment.

Les pompiers, alertés, se rendirent immédiatement sur les lieux, sous la conduite du capitaine Brun. Malgré la célérité dont ils firent preuve et qu'il faut féliciter, ils durent se borner à sauver une partie de l'ameublement.

L'immeuble est entièrement détruit et M. Gillioz, auquel nous témoignons notre sympathie, subit une perte de plus de 20.000 francs.

L'enquête a déterminé que le feu avait pris dans les combles, et se poursuit pour déterminer les causes de ce sinistre.

**A MM. C. Crittin, Marcel et consorts**

Un anonyme du « Confédéré » du 20 mars, qui ne doit être que le solitaire de Martigny en personne, revient avec la question de l'« étiquette » catholique dont s'affublerait le Parti conservateur et en appelle encore au témoignage de l'écrivain « catholique » Léon Savary.

Il nous pose, à M. l'abbé Crettol et à nous-même, diverses questions, auxquelles nous aurions évité de répondre jusqu'ici.

Bien que nous n'ayons pas à répliquer à quelqu'un qui ne prend pas la peine de signer sa prose, mais persuadé que le principal bailleur de leçons de religion du « Confédéré » est Me C. Crittin, nous lui dirons que nous ne sommes pas autrement surpris qu'il ne lise pas facilement tout ce qui se rapporte à son sujet dans le « Nouvelliste ». Car il ne lit même pas son « Confédéré »!

En effet, le 27 février, il avait écrit: « Et elle (la cinquième réponse) vient d'un catholique dont l'autorité ne saurait être mise en doute. »

Or, le 18 mars, sous le titre pourtant significatif « L'étiquette », André Marcel déclarait:

« C'est bien pour cela que je n'ai jamais présenté Léon Savary pour un écrivain catholique et que je me garderai bien de donner cette étiquette à quiconque. »

M. Marcel donne ainsi à Me Crittin la réponse que ce dernier nous réclame à cor et à cris, et lui inflige le plus flagrant démenti.

Cela nous suffit amplement et nous avons autre chose à faire que de disputer avec M. C. C. d'un sujet dans lequel nous ne passons pas précisément pour des experts, ni lui ni moi.

Laissons-en la tâche à de plus compétents et surtout à de plus sages d'affaires du salut éternel.

Peut-être ne faut-il pas trop reprocher à Me C. C. de ne pas vouer une attention suffisante à la censure de son journal. Cela indique assez clairement qu'il n'attache guère d'importance aux écrits de son principal collaborateur.

N'empêche que M. Marcel nous est aujourd'hui d'un précieux secours. On a beau ne rien attendre de certains confrères, on est surpris quelquefois de leur soudaine bonté.

Ainsi, alors que nous ne savons plus où donner de la tête à cause des subtilités métaphysiques de Me C. C., cet homme au grand cœur, en nous tendant la main, nous tirait une épine du pied...

Merci, cher ami, c'est trop à la fois!

Que Dieu vous le rende, et qu'il pense aussi à notre vénéré confrère, Me C. C. Il mérite bien ça, après tous ses plaidoyers « gratuits et pro Deo ».

a. t.

**Fully**  
**Tombola de la fanfare « L'Avenir »**

1. Le No 671 gagne un mouton;
  2. Le No 1270 gagne une montre ou un jambon;
  3. Le No 791 gagne un rasoir électrique ou une marmite à vapeur;
  4. Le No 1446 gagne un fer à repasser;
  5. Le No 1541 gagne une pièce de fromage;
  6. Le No 618 gagne une pièce de fromage;
  7. Le No 1409 gagne une pièce de fromage;
  8. Le No 521 gagne une bouteille liqueur fine;
  9. Le No 560 gagne une bouteille Hermitage et une bouteille Malvoisie;
  10. Le No 474 gagne une bouteille Johannisberg et une bouteille Malvoisie;
  11. Le No 479 gagne une bouteille d'Hermitage;
  12. Le No 1154 gagne une bouteille de Malvoisie.
- Lois de consolation: les Nos 670 et 672 gagnent une bouteille Malvoisie.  
Le Comité.

**entremont**

**Sembrancher**  
**Accrochage**

Deux voitures se dirigeaient, hier, vers Martigny, sur le tronçon rectiligne Sembrancher-Les Trappistes.

Les véhicules étaient conduits par MM. Oscar N. et Germain V.

L'un d'eux tenta un dépassement qui se solda par un accrochage et des dégâts matériels assez conséquents.

**st. maurice**

**Massongex**  
**Une date mémorable**

Dans la chaude lumière de ce radieux printemps, le village reprend sa vie intense et parmi toutes ces activités, celles de la Chorale de Massongex marquent, cette année, une date mémorable.

C'est, en effet, il y a trente ans que, pour la première fois, nos chanteurs prirent la fort louable initiative de constituer un groupe littéraire pour compléter leur programme musical.

Depuis 1927, donc, et sans jamais se

lasser, bravant l'adversité sous toutes ses formes, les Choraliens ont poursuivi leurs courageux efforts pour améliorer le niveau culturel et artistique de leur commune.

Voilà, n'est-il pas vrai, un anniversaire à souligner. Aussi, est-ce avec un enthousiasme généreux que notre société présentera, samedi et dimanche prochains, à la Salle paroissiale, un spectacle et une audition que tous ses amis proches ou lointains se garderont de manquer.

**Salvan**  
**Incendie de forêt**

(Inf. part.) — Le feu s'est déclaré dans une forêt de la région de Salvan, au-dessus du village des Granges. Les pompiers mobilisés ont lutté pour circonscire le sinistre qui, après avoir pris une certaine extension, a été finalement maîtrisé grâce à leurs efforts. Les dégâts sont appréciables.

**Athlétisme**

**St-Maurice**  
**Ille cross agaunois**

La SFG, Section de St-Maurice, a lancé ses invitations pour son Ille Cross agaunois. L'organisation est assurée par la section locale, ce qui est un garant de réussite, car les Agaunois n'en sont pas à leur coup d'essai pour ce genre de manifestation. Les internationaux Jeannot, de Quay, Zehnder et le champion suisse de catégorie B, Louis Debert, seront au départ. Les frères Truffer, Moos, Coquoz, se défendront avec l'énergie du passé.

Le coureur allemand Klaus Witorski sera également au départ. Donc, le Cross agaunois revêtira cette année un caractère de Cross international puisque Suisses, Italiens, Allemands défendront leur chance.

Le 7 avril sera donc pour les crossmen et la SFG locale une grande journée.

Rappelons que cette course est ouverte à tous les athlètes membres d'une section de la SFG ou d'un club d'athlétisme, à conditions qu'ils soient porteurs d'une licence de l'AFAL ou de la FSAA pour 1957.

La course se déroulera en quatre catégories:

- Licenciés: 6 km. — Vétérans: 5 km. — Juniors: 3 km. 600 — Débutants sans lic.: 3 km. 600.

Les inscriptions seront à adresser au président de la SFG St-Maurice, M. J. Vuignier. La finance d'inscription est de 2 francs à faire parvenir en même temps que l'inscription au CCP Ile 5159. Dernier délai pour les inscriptions: le dimanche 31 mars. Tous les athlètes terminant la course recevront un prix. Venez-y nombreux, car le beau temps sera de la partie.

R. P.

**Ski**

**Avant le Grand Prix de Montreux aux Rochers-de-Naye**

**Raymond Fellay tiendra-t-il tête aux Français et aux Autrichiens ?**

C'est la question que l'on peut se poser après la brillante rentrée de notre « médaillé » olympique au Slalom de Médran. Le sympathique skieur de Verbier aura certes à lutter contre une concurrence très sérieuse sur les pentes de Naye, dimanche, mais il paraît de taille à tenir tête aux brillants Autrichiens et Français inscrits pour le Grand Prix de Montreux.

Du côté des disciples de Toni Sailer et d'Anderl Molterer, qui sont en train de parfaire leur gloire outre Atlantique, notons les inscriptions au Grand Prix de Montreux de Franz Aigner, Franz Tritschler et du junior Hans Lehr. Les Français seront représentés par Duvillard, Périllat, Pannisset, Lacroix, Marie-Louise Baud, Laurence Corne et Odile Aublin. Ces dernières auront, semble-t-il, beaucoup de peine à s'imposer en face de l'Autrichienne Lotte Blattl.

Les organisateurs montreusiens avaient reçu les inscriptions formulées de Schneider, Matthys, Gerber et d'Anne-Marie Waser. Mais, entre-temps, on a annoncé leur départ aujourd'hui même pour l'Espagne. Nos coureurs seront cependant bien défendus par Raymond et Milo Fellay, Fernand Grosjean, Andreas Hefti, Liselotte Michel et quelques autres membres de notre élite nationale, dont probablement René Rey.

Rappelons enfin que le Grand Prix de Montreux sera l'occasion pour les organisateurs de décerner pour la première fois le challenge que le général Guisan, grand ami des sportifs, a mis à la disposition du Ski-Club Montreux-Glion-Caux.

**Tous les RESULTATS sportifs sont publiés GRATUITEMENT.**

**Lourtier**  
**La descente du Rogneux**

Le mardi 19 mars s'est courue la traditionnelle descente du Rogneux. Comme toujours, elle a obtenu un vif succès.

Cette course, est-il besoin de le rappeler, compte environ 800 mètres de dénivellation. Le départ se donne au pied du Rogneux, à plus de 2800 mètres d'altitude; l'arrivée se trouve à la cabane Brunet. C'est vraiment une belle piste et nous souhaitons de tout cœur que se réalise un jour le projet du télésiège au Rogneux!!!

Voici les résultats:  
Juniors: 1. Troillet J.-P., 4' 08" — 2. Gard P.-A., 4' 44" — 3. Maret Hubert — 4. Alter Maurice.  
Seniors: 1. Arlettaz Michel, 5' 15" — 2. Maret Charly, 5' 18" 1 — 3. Bruchez Georgy, 5' 55" 1 — 4. Troillet Maurice — 5. Maret Robert — 6. Fellay Louis, etc.

**« Coupe du Dolent » La Fouly**

Voici les principaux résultats du concours organisé par le Ski-Club du Val-Ferret, à la Fouly, le mardi 19 mars, par un temps splendide. Quatre challenges étaient en compétition:

**FOND**  
Juniors: 1. Davoli Alain, Val-Ferret, 22' 46" — 2. Davoli Roland, Val-Ferret, 25' 14" — 3. Darbellay J.-M., etc.  
Seniors: 1. Darbellay Oscar, Val-Ferret, 35' 55" — 2. Solioz René, Morgins, 37' 58" — 3. Lorisa Bernard, etc.

**SLALOM GEANT**  
Juniors: 1. Darbellay Daniel, Champex-Ferret, 4' 45" — 2. Troillet Ulrich — 3. Luy Edouard, Morgins — 4. Thétaz Willy — 5. Davoli Roland, etc.

Seniors: 1. Solioz Sylvain, 5' 58" 2 — 2. Darbellay Laurent — 3. Darbellay Oscar — 4. Solioz René — etc.

**Classement par équipes:** 1. Ski-Club Champex-Ferret, 15' 24" 3 — 2. Morgins — 3. Val-Ferret.

**Fumeurs précoces**

Selon un rapport publié aujourd'hui par « The Lancet », journal médical britannique, près du tiers des 307 garçons d'une école de la région ouvrière, âgés de plus de 10 ans, sont des fumeurs réguliers de cigarettes. Deux garçons de 14 ans fument même plus de 40 cigarettes par semaine. Ces chiffres sont en effet contenus dans le rapport rédigé par le Dr Parry Jones, officier de santé adjoint de Cheltenham. Son enquête a porté essentiellement sur des garçons de 14 à 15 ans et quelques rares élèves de 16 ans.

Le Dr Jones conclut: « Si l'on peut dire que la bataille de Waterloo fut gagnée sur les terrains de jeu d'Éton (collège anglais distingué), la statistique des cancers du poumon de la génération montante sera déterminée sur les terrains de jeu — où l'on fume — des écoles d'aujourd'hui ».

**L'exploit sensationnel de Franco Garda**

**Le Grand-Combin vaincu pour la première fois en hiver**

AOSTE, 22 mars. (AFP.) — C'est un exploit sensationnel que vient de réaliser Franco Garda, jeune alpiniste d'Aoste, en effectuant pour la première fois en hiver et seul, l'ascension de la face sud-est du Grand-Combin, pic de 4317 mètres qui domine la vallée du Saint-Bernard et que le touriste confond souvent avec le Mont-Blanc.

La première absolue de l'ascension remonte à 1891. Le pic fut alors atteint par deux alpinistes anglais accompagnés de guides. En compagnie de Sergio Giometto, le premier mars 1954, Garda avait réitéré l'exploit. Cette fois, il l'a réussi seul. Il s'agissait d'escalader une paroi rocheuse de plus de 700 mètres, recouverte en maints endroits d'une épaisse couche de glace, de grimper ensuite le long d'une arête dominant la vallée du Saint-Bernard et le glacier de Zessetta, de s'attaquer à un nouvel à-pic de 90 mètres et, enfin d'escalader la dernière partie de la paroi conduisant au sommet.

Franco n'a commis qu'une seule erreur: celle de n'entreprendre l'escalade proprement dite qu'à l'aube, alors qu'il aurait dû quitter le refuge d'Amianthe, à 3200 mètres d'altitude, trois heures plus tôt. Surpris par la nuit, sur le chemin du retour, il a dû dresser sa tente à quatre heures de marche du refuge, malgré le vent violent qui soufflait. Le lendemain, à 9 heures, cependant, il avait regagné le refuge.

Exposition internationale des industries graphiques  
Internationale Ausstellung der graphischen Industrien  
1-16 juin 1957  
Lausanne / Suisse

A l'Assemblée nationale française

# Le rôle des anciens protectorats en Algérie

PARIS, le 22 mars (Ag. AFP.) — L'Assemblée nationale française a poursuivi, vendredi après-midi, l'étude du dossier de l'Afrique du Nord. Le débat de politique générale engagé depuis plus d'une semaine doit se prolonger au-delà du terme fixé.

Deux séances supplémentaires sont prévues la semaine prochaine et l'Assemblée rendra son verdict vraisemblablement jeudi.

Une fois de plus,

**l'aide apportée aux rebelles algériens par le Maroc et la Tunisie,**

anciens protectorats qui doivent leur indépendance à la France, fournit à plusieurs orateurs un des thèmes essentiels de leur argumentation.

« Ce que nous réalisons à Alger est en partie annulé par ce que font Rabat et Tunis », affirme M. Edouard Bonnefous, président du groupe de l'union démocratique et socialiste de la résistance. Est-il admissible que les représentants des deux protectorats admis sur notre demande dans les organisations internationales y prennent une attitude hostile envers la France ? Le seul équipement de l'armée royale marocaine nous a coûté 48 milliards. En récompense, le tribunal marocain rend un verdict scandaleux à l'encontre de ceux qui ont assassiné des Français. »

« Un sentiment croissant d'insécurité a déjà conduit 70.000 Français sur 300.000 à quitter le Maroc et la moitié de la communauté française de Tunisie est rentrée dans la Métropole. Et l'on continue de favoriser financièrement nos deux anciens pro-

tektorats au détriment de l'Algérie et des territoires d'outre-mer. »

Le pessimisme de M. Bonnefous et d'autres orateurs, en ce qui concerne l'avenir des Français au Maroc, n'est pas absolument partagé par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Maurice Faure.

M. Maurice Faure affirme qu'il faut

**« garder son sang-froid »**

que tout doit être fait pour préserver l'avenir et aider les Français qui ont choisi de demeurer au Maroc et en Tunisie. Pour ceux qui veulent rentrer, un reclassement progressif des fonctionnaires dans la Métropole a été mis au point et un crédit de 14 milliards a été ouvert pour les Français du secteur privé rapatriés.

Mais le secrétaire d'Etat admet volontiers que « les jeunes Etats marocain et tunisien n'épargnent guère à la France les blessures d'amour-propre ».

Sa péroraison sera d'ailleurs pour prévenir les milieux dirigeants marocains et tunisiens des « incidences sérieuses » que peuvent avoir désormais certains de leurs actes.

Une fois de plus

**la disparition de deux officiers français**

dans le sud marocain, probablement enlevés par des tribus dissidentes, est évoqué à la tribune et passionné rapidement le débat. M. Faure affirme que le gouvernement français multiplie les démarches pour obtenir des renseignements sur leur sort. A l'issue d'un conseil restreint du Cabinet marocain, qui s'est tenu vendredi ma-

tin, dit-il, il est possible que l'un des deux officiers, le lieutenant Perrin, soit rendu.

**La trahison des communistes français**

Au cours d'une intervention impromptue sur le débat sur l'Algérie, M. Robert Lacoste, ministre résident, a confirmé que les fonds alloués aux comités des œuvres sociales de l'électricité et du gaz d'Algérie, comité dirigé par l'ex-député communiste Marcel Paucel, avait été mis à la disposition des Fellaghas.

« Même les médicaments du Centre social ont servi aux médecins des maquis rebelles », a déclaré M. Lacoste.

Le ministre résident a précisé que des poursuites étaient engagées contre les agents de l'électricité et du gaz d'Algérie responsables de ces « véritables détournements de fonds ».

En fin d'après-midi, plusieurs orateurs, indépendants et modérés, interviennent soit pour dénoncer toute idée de séparatisme algérien et condamner vigoureusement une récente proposition prévoyant l'autonomie partielle du territoire, soit pour évoquer une fois encore, le calvaire des deux officiers français disparus dans le sud marocain.

Is condamnant enfin le défaitisme et demandant au gouvernement de réprimer avec vigueur toute menée séparatiste ou anti-nationale.

La suite du débat est renvoyée à mardi. Il se confirme que le président du Conseil posera la question de confiance mercredi.

Démonstrations d'amitié pour la France dans les rues d'Israël



Prise à Tel-Aviv, notre photo est une vivante preuve de la mesure dans laquelle le peuple d'Israël est sensible à l'attitude des puissances occidentales à son égard. La France seule, de toutes les nations, fut fidèle à son amitié avec Israël, et elle défendit, au sein de l'ONU, les thèses israéliennes avec une fidélité à toute épreuve. En signe de reconnaissance, Israël supprima l'anglais comme première langue étrangère et officielle pour la remplacer par le français. Ce cortège, dont les participants portent des transparents couverts d'inscriptions en français, en appelle à la compréhension et l'amitié de la France dans le domaine des rapports entre les Etats arabes et Israël.

de Meudon s'efforcent de circonscrire le sinistre. Quinze lances ont été mises en batterie tandis que des hélicoptères des services civils de sécurité survolaient les parages afin de constater si le feu pouvait constituer un danger pour le voisinage.

En fin de soirée on estimait que le sinistre était conjuré. Toutefois les pompiers poursuivent leurs efforts pour préserver les bâtiments voisins.

mille ouvriers ayant terminé leur semaine de 40 heures.

**Chez les cheminots...**

LONDRES, 22 mars. (Reuter.) — Une base d'entente a été atteinte dans les négociations au sujet des revendications de salaires des cheminots anglais, annonce-t-on vendredi soir. Les conditions d'entente fixées lors des entretiens de la Commission britannique des transports et du syndicat national des cheminots ont été soumises plus tard au comité exécutif de ce syndicat. Immédiatement après cette rencontre, la Commission des transports a convoqué les leaders des deux autres syndicats des cheminots.

**...les dockers à Southampton**

LONDRES, 22 mars. (Reuter.) — Le travail a repris vendredi dans le port de Southampton, après que les dockers eurent fait la grève toute la nuit. Deux navires ont dû lever l'ancre sans l'aide de remorqueurs.

**La Grèce repousse l'arbitrage de lord Ismay**

NEW-YORK, 23 mars. (AFP.) — Le gouvernement grec repousse, dans une note adressée vendredi au secrétaire général de l'ONU, l'arbitrage de lord Ismay, secrétaire général de l'OTAN, dans la question cyprite.

Pour essayer de le sauver

## les Américains adhéreront au Pacte de Bagdad

CASTLE HARBOUR, 22 mars. (AFP.) — Les Etats-Unis ont informé les membres du Pacte de Bagdad qu'ils étaient prêts à adhérer au comité militaire de ce pacte si les membres de ce comité en font la demande. La participation américaine à ce comité ne concernerait que la résistance à la menace communiste et non les questions entre pays du Moyen-Orient.

CASTLE HARBOUR, 22 mars. (AFP.) — La communication du gouvernement américain annonçant que les Etats-Unis sont prêts à participer au comité militaire prévu par le Pacte de Bagdad, mais seulement pour l'examen des problèmes que pourrait soulever la menace communiste, a été transmise aux pays membres du pacte par les soins de la mission de M. James Richards, actuellement en tournée dans le Moyen-Orient. Le président Eisenhower en a, de son côté, fait part à M. Macmillan.

La déclaration faite par le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que la décision est une suite logique du vote par le Congrès de la résolution gouvernementale sur le Moyen-Orient.

Le porte-parole a ajouté que le vote récent par le Congrès de la « doctrine Eisenhower » permet aux Etats-Unis de collaborer avec tout groupe de nations à la défense commune contre l'agression communiste. La participation des Etats-Unis, si les membres du pacte la désirent, est limitée à la défense contre la menace communiste et n'implique aucune immixtion politique dans les questions intérieures des Etats du Moyen-Orient.

La communication officielle a précisé que les Etats-Unis n'adhérent pas entièrement au pacte, mais siègeraient seulement au comité militaire qu'il institue.

Le porte-parole a, à cet égard, précisé que le pacte de Bagdad prévoit la défense commune contre toute agres-

sion, alors que la doctrine Eisenhower se limite à la défense commune contre la menace communiste.

M. Macmillan a été informé de la décision américaine dans la journée de hier.

Les Etats membres du pacte en furent également informés hier par M. James Richards.

**M. Antal Apro a rendu visite à la veuve de Bela Kun**

PARIS, 23 mars. (AFP.) — Radio Budapest annonce que M. Antal Apro, ministre hongrois de l'industrie lourde, membre de la délégation gouvernementale hongroise se trouvant en URSS, a rendu visite hier à la veuve de Bela Kun, ancien secrétaire du parti communiste hongrois.

C'est la première fois, depuis l'exécution sommaire de Bela Kun dans la prison de Lioubianka, à Moscou, en 1938, que sa veuve est nommée dans un communiqué et c'est également la première fois qu'une personnalité politique lui rend visite officiellement. Cependant, ni Radio-Moscou, ni l'agence Tass, n'ont jusqu'à présent fait mention de cette visite.

**Grave épidémie de grippe en Pologne**

PARIS, 23 mars. (AFP.) — La radio polonaise annonce de Stettin qu'une grave épidémie de grippe s'est déclarée à Lodz. Le nombre des cas atteint une moyenne journalière de trois mille cinq cents. La radio ajoute que cent médecins viennent d'arriver à Lodz pour renforcer les équipes sanitaires locales qui luttent contre l'épidémie.

Un incendie détruit une menuiserie à Romanshorn



Un violent incendie éclata dans le commerce de bois et menuiserie Dorner & Co AG à Romanshorn qui fut en grande partie détruite. La grande halle avec la salle des machines, le séchoir et les bureaux, construits en bois, furent entièrement la proie des flammes. Le feu détruisit aussi une partie des stocks de matières premières et des produits finis, si bien que les dégâts dépassent certainement un demi-million de francs. Notre photo montre le bâtiment principal de l'entreprise en flammes. Après une longue lutte les pompiers ont pu circonscrire le feu.

Violent incendie dans les usines Renault

PARIS, 22 mars. (AFP.) — Un violent incendie s'est déclaré vendredi après-midi dans un atelier des usines de construction d'automobiles Renault à Meudon (Seine et Oise).

Trois soudeurs travaillaient dans une cabine à haute tension lorsqu'un court-circuit se produisit soudainement, blessant légèrement les trois hommes. Après l'intervention des pompiers de l'usine le danger semblait écarté, mais il semble que le feu après avoir couvé sous des stocks de caoutchouc s'est étendu à des réserves de noir animal servant à la fabrication des pneus.

Rapidement d'épaisses colonnes de fumées s'élevèrent, obligeant la municipalité à évacuer 80 habitants d'un immeuble situé en face de l'usine.

Les pompiers de Paris, de Versailles,

## Le tunnel routier du Grand St-Bernard L'opinion italienne dans une interview du maire de Turin

Le maire de Turin, Me Amodeo Peyron, nous a accordé une interview en exclusivité sur la situation actuelle de la question concernant le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. Ce tunnel possède à Turin son centre de majeure initiative, puisque c'est dans cette ville que se trouve le siège du « Consortium Italien » qui tient en mains la mise en œuvre de ce grand ouvrage d'art. Voici les quatre questions que nous avons posées au maire de Turin.

**Quels sont les avantages que le tunnel routier du Grand Saint-Bernard présente pour la Suisse ?**

R. — Considérant que la circulation automobile ne cesse de se développer, au point de devenir un problème continental, l'urgence s'est fait sentir de créer une liaison routière entre l'Europe centrale et l'Europe centrale-occidentale, d'une part, et la vallée du Pô, d'autre part, selon une directrice allant du Nord au Sud, dans le sens des méridiens, et dotée d'un accès facile et continu pendant toute l'année.

Cette liaison, qu'il est possible d'obtenir avec le tunnel du Grand Saint-Bernard, au moyen d'un passage entre la Suisse et l'Italie, ne peut que conduire, après examen de l'ensemble des communications actuellement existantes, à des prévisions extrêmement favorables pour le mouvement touristique et commercial de la Suisse. Si l'on note que la Suisse ne possède point de ports qui lui sont propres, il apparaît avec évidence que l'ouverture de cette nouvelle voie de communication constitue une liaison directe avec la Méditerranée, et plus particulièrement avec les ports ligures, comme Gênes et Livourne.

A travers cette voie, pourra avoir lieu, non seulement le trafic touristique et commercial en direction du Sud, mais encore le trafic de transit par la Suisse, provenant des vallées du Rhin et du Rhône.

En particulier, le percement du tunnel routier du Grand Saint-Bernard avantagera les communications intérieures de la Suisse, en dépendance de la réalisation d'un ensemble important de mesures, toutes liées au tunnel, mesures qui, selon ce que je sais, ont déjà été étudiées et prédisposées par une Commission gouvernementale spéciale, pour le développement et l'amélioration des communications en question.

Le tunnel sera d'une importance capitale pour l'économie générale de la Suisse romande, et spécialement pour les cantons de Vaud, du Valais, et pour la Municipalité de Lausanne. Par ailleurs, d'autres cantons moins directement intéressés bénéficieront aussi d'avantages immédiats, comme ceux de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Soleure et Bâle, en raison de l'authentique canalisation de tout le trafic européen en direction Nord-Sud.

**D. — Quelle devrait être la participation de la Suisse à une telle entreprise ?**

R. — D'après le plan financier, prévu par la Convention qui a été signée à Turin le 1er septembre 1956 par les représentants suisses et italiens, il résulte que le prix du percement du tunnel s'élèvera à la somme de 45 millions 150 mille francs suisses, correspondant à environ 6 milliards et demi de lire italiennes. Pour la réalisation de l'entreprise, a été constituée une société par actions, dont le capital de 15 millions de francs suisses sera versé, pour une moitié, par l'Italie, et pour l'autre moitié, par la Suisse. Les deux tiers de la quote part italienne ont déjà été souscrits, cependant que le dernier tiers a été mis à la disposition des pouvoirs publics qui, étant intéressés par le tunnel, ont complété la souscription.

**D. — Quelle est donc la ville de Suisse qui, grâce au tunnel du Grand Saint-Bernard, deviendra en somme la plus proche de Turin ?**

R. — L'ouverture du tunnel du Grand Saint-Bernard abrégera le parcours entre Turin, Lausanne et Berne, dans la mesure suivante :  
— pour Lausanne, de 272 à 257 km., avec une réduction de 15 km.;  
— pour Berne, de 366 à 326 km., avec une réduction de 40 km.  
En outre, le centre de la Suisse

viendra à se trouver à cinq heures d'auto de Turin, cependant que les ponts de Savone et de Gênes seront plus près de Lausanne, dans une mesure de 79 km. et de 101 km., par rapport à Marseille.

De même, Berne se trouvera rapprochée des deux ports ligures, dans une mesure de 104 et de 106 km., par rapport au susdit port français.

**D. — A quel point se trouve actuellement le projet du tunnel ? Et, dans la meilleure des hypothèses, quand pourrait donc entrer en service effectif cette entreprise ?**

R. — En ce qui concerne l'état des études préliminaires, j'ai déjà répondu partiellement à votre question au début de notre entretien. Pour ce qui concerne plus particulièrement le projet, celui-ci a déjà été rédigé et approuvé par les organismes techniques des Gouvernements italien et suisse. On sait que le Gouvernement suisse a récemment donné son approbation pour la réalisation de l'œuvre. Au cours de ces derniers jours, les deux Gouvernements ont entrepris les premiers pourparlers en vue d'entrer dans la phase de définition pratique des dits accords.

Il pourrait sembler prématuré de fixer dès maintenant une date pour la mise en œuvre du projet. Mais s'il sera possible de commencer effectivement les travaux dans quelques mois, comme on a toutes les raisons de croire en cette heureuse éventualité, on peut alors prévoir que l'inauguration du percement préliminaire pourrait avoir lieu dans le courant de cette année, ou au plus tard l'année prochaine. Cette prévision optimiste tend donc à démontrer combien une prompt mise en œuvre de l'œuvre est profondément ressentie par tous, avec le vœu que le tunnel du Grand Saint-Bernard devienne, le plus vite possible, une réalité de demain. (Sc.)